

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Dimanche 3 août 2025 / 9 safar 1447 - N° 3882 - 13^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Horaires des prières

Fajr : 04h12 Dohr : 12h54
Asr : 16h43 Maghreb : 19h58 Isha : 21h30

MÉTÉO

Alger	: 30°	23°
Oran	: 29°	21°
Annaba	: 34°	23°
Béjaïa	: 28°	21°
Tamanrasset	: 42°	33°

www.dknews.dz

e-mail: contact@dknews.dz

CHAMPIONNAT ARABE DE BASKETBALL

Le Président de la République félicite l'équipe nationale pour son titre

P. 24

ALGÉRIE - NIGÉRIA

M. Arkab reçoit le ministre nigérien des Affaires étrangères pour examiner le renforcement du partenariat dans les domaines de l'énergie et des énergies renouvelables

P. 3

CONFÉRENCE MONDIALE DES PRÉSIDENTS DE PARLEMENT
M. Bouden appelle depuis Genève au rétablissement de l'équilibre dans le système des relations internationales

P. 3

INDUSTRIE

Accord de partenariat entre le groupe Siad et le groupe allemand Kärcher



Un accord a été conclu et signé mardi entre le leader mondial des solutions du nettoyage professionnel et domestique le groupe Allemand Kärcher et le groupe ET Siad automobile SPA. Cet accord sera symbolisé par un centre de distribution des produits Kärcher, le Center Kärcher situé à Mohammadia à cinq maisons. Le centre très moderne et fonctionnel sera doté de diverses applications répondant aux normes standard internationales. P. 24

Par C. Chorfi

PAYS À REVENU INTERMÉDIAIRE

La BM classe l'Algérie dans la tranche supérieure pour la deuxième année consécutive

P. 6

QUAND LA PRESSE DEVIENT ESPOIR :
DK NEWS AU CHEVET DES ENFANTS CANCÉREUX À BLIDA

Un moment d'humanité et de lumière au cœur de l'hôpital « M'hamed Yazid »

Par Abed Meghit

P. 24

ARMÉE

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha honore les Cadets de la nation lauréats du Baccalauréat et du BEM

P. 3

SANTÉ

CALCIUM
9 aliments pour en faire le plein

Pp 12-13

BASKET-BALL
CHAMPIONNAT ARABE MASCULIN 2025 (7^e ET DERNIÈRE JOURNÉE)

Déjà sacrée championne, l'Algérie bat l'Egypte (78-70) et termine invaincue

P. 20



ALGER

La 8^e édition du festival culturel international "l'été en musique" du 7 au 14 août

P. 16

DJAMAË EL-DJAZAÏR
Ouverture de la passerelle Est du côté nord sur le front de mer

P. 2

DJAMAË EL-DJAZAIR

Ouverture de la passerelle Est du côté nord sur le front de mer



Le rectorat de Djamaï El-Djazair a annoncé, jeudi dans un communiqué, l'ouverture, de la passerelle Est du côté nord sur le front de mer et ce tout au long de la saison estivale.

La passerelle "sera ouverte vendredi de 10h00 jusqu'à après la prière d'Al-Ichâ, et de samedi à jeudi de 16h00 jusqu'à après la prière d'Al-Ichâ", précise le communiqué.

LUTTE CONTRE LA DROGUE

Oran : démantèlement d'un réseau de trafic de drogues dures et saisie de plus de 1 kg de cocaïne (Sûreté de wilaya)

Les services de police d'Oran ont démantelé un réseau spécialisé dans le trafic de drogues dures, composé de trois individus, et ont saisi plus de 1 kg de cocaïne, a-t-on appris, jeudi, auprès de la Sûreté de wilaya.

L'opération a été menée suite à des informations parvenues aux éléments de la Sûreté urbaine extérieure d'Ain El-Beïda (Es-Senia), faisant état d'activités de trafic menées par les membres de ce réseau, qui utilisaient leurs domiciles comme lieux de stockage et de distribution de ces substances toxiques, a indiqué la cellule de communication et des relations publiques.

Après une surveillance de leurs mouvements, l'identification des suspects et de leurs lieux de résidence et, à la suite de l'accomplissement de toutes les procédures légales, un plan minutieux a été mis en place par la police, ayant permis l'arrestation successive des trois individus et la saisie de 1,60 kg de cocaïne, a précisé la même source.

Une procédure judiciaire a été engagée à l'encontre des mis en cause, qui ont été présentés devant la justice et placés sous mandat de dépôt pour trafic illégal de drogues dures, a-t-on ajouté.

TIZI-OUZOU

Perturbation dans l'alimentation en eau potable dimanche dans six communes (ADE)

Une perturbation de l'alimentation en eau potable est prévue dimanche dans six communes de la wilaya de Tizi-Ouzou, en raison de travaux de maintenance et de modernisation programmés sur le réseau, a-t-on appris samedi auprès de l'unité locale de l'Algérienne des Eaux (ADE). Les communes concernées par cette perturbation, situées dans la partie Est de la wilaya, sont Ain El Hammam, Ait Yahia, Abi Youcef, Ait Aggouacha, Ifigha, et une partie de Mekla, selon la même source.

Les travaux, a-t-on précisé, consistent en l'installation de nouveaux équipements à la station de pompage n°2 d'Ouait Slid, qui fait partie de la chaîne de production d'eau Souk El Djemaï-Ain El Hammam.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme de réhabilitation et de modernisation des stations de pompage, initié par la direction de l'Hydraulique, visant à améliorer le service public de l'eau potable, a-t-on noté.

L'ADE a assuré que l'entreprise responsable des travaux a mobilisé des moyens humains et matériels importants pour garantir l'achèvement des opérations dans les meilleurs délais.

MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE

Le dépôt des dossiers d'authentification des documents scolaires se fera désormais à l'annexe du ministère à Kouba



Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé, samedi, que le dépôt des dossiers d'authentification des documents scolaires se fera, à compter de dimanche, au niveau de l'annexe du ministère sise à l'Avenue Mahmoud Boudjatit à Kouba (Ruisseau).

Le ministère a annoncé, dans un communiqué, le changement du lieu de dépôt des dossiers d'authentification des documents scolaires, précisant que "ces dossiers seront désormais déposés au niveau de l'annexe du ministère de l'Éducation nationale, sise à l'Avenue Mahmoud Boudjatit à Kouba (Ruisseau), et non plus au siège du ministère à El Mouradia", en vue d'"améliorer les procédures administratives" et de "garantir la rapidité et la qualité des services".

Cette mesure "vise à mieux organiser l'opération et à rapprocher l'administration des citoyens, l'annexe étant desservie par plusieurs moyens de transport en commun (métrô, tramway, bus, taxis)", a souligné la même source, précisant que les citoyens pourront déposer leurs dossiers du dimanche au jeudi, de 9h00 à 15h00.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

6 morts et 503 blessés ces dernières 48 heures (Protection civile)

Six (6) personnes sont décédées et 503 autres ont été blessées dans des accidents de la route, survenus ces dernières 48 heures dans plusieurs wilayas, indique, samedi, un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Mila avec un mort et 7 blessés, suite à une collision entre un véhicule utilitaire et un bus de transport de voyageurs assurant la desserte Ferdjiousa-Ouargla, survenue sur la route nationale n°5 dans la Commune d'Oued Seguen, précise la même source.

Par ailleurs, le dispositif de la Protection civile pour la surveillance des plages autorisées à la baignade a effectué 1847 interventions pour le sauvetage de 1319 personnes d'une mort certaine, dont 431 ont été prises en charge sur place et 96 autres évacuées vers les structures sanitaires locales, ajoute le communiqué, déplorant toutefois 3 cas de noyade en mer, enregistrés respectivement dans deux plages interdites à la baignade à Tipaza et Tlemcen et dans une plage autorisée à la baignade à Boumerdes. Le bilan de la Protection civile fait état également de la mort par noyade d'un jeune homme dans une piscine privée dans la wilaya de Djelfa.

Concernant les interventions liées aux pluies enregistrées dans la wilaya de Tamanrasset, les secours de la Protection civile ont procédé au sauvetage d'une famille composée de 12 personnes, à bord d'un véhicule cerné par la montée des eaux d'un Oued.

En outre, les secours de la wilaya de Skikda sont intervenus pour l'évacuation préventive de 10 familles, suite à l'effondrement partiel d'une ancienne bâtisse en rénovation, ajoute le communiqué.

Durant la même période, les unités de la Protection civile sont également intervenues pour l'extinction de 4 incendies urbains et divers dans les wilayas d'Alger, Boumerdes et Souk-Ahras, alors que le dispositif de lutte contre les incendies de forêts et de récoltes a procédé à l'extinction de 36 incendies dans plusieurs wilayas.

48 HEURES SOUS PRESSION

La Protection civile en première ligne face aux urgences du quotidien

Entre accidents de la route, incendies, noyades, intempéries et évacuations sanitaires, les unités de la Protection civile ont été mobilisées sans relâche durant les dernières 48 heures à travers tout le territoire national.

Du 31 juillet au 2 août 2025 à 8h du matin, les services de la Protection civile ont enregistré pas moins de 7 643 interventions, soit une toutes les 23 secondes.

Ce chiffre impressionnant témoigne de l'intensité de l'activité des secouristes, constamment mobilisés pour répondre aux appels de détresse des citoyens.

Accidents de la route : un lourd tribut humain

En tête des interventions recensées figurent les accidents de la circulation, qui continuent de faire des ravages sur les routes algériennes.

Au total, 411 interventions ont été menées dans ce domaine, avec un bilan tragique : 6 décès sur les lieux et 503 blessés, pris en charge sur place avant d'être transférés vers les établissements de santé.

La wilaya de Mila a enregistré le drame le plus marquant, avec 1 mort et 7 blessés dans une violente collision entre un véhicule utilitaire et un bus de transport de voyageurs sur la Route nationale n°5, dans la commune d'Oued Segane. Le bus assurait la liaison entre Ferdjiousa et Ouargla.

Incendies urbains et industriels : une vigilance de tous les instants

Les unités de la Protection civile ont également été sollicitées pour lutter contre plusieurs incendies d'origine urbaine ou industrielle.

Au total, six incendies notables ont été recensés dans les wilayas d'Alger (2 cas), Boumerdes et Souk Ahras. À Souk Ahras, un incendie dans un cabinet médical situé dans une clinique de la commune de Sedrata a provoqué des troubles respiratoires chez trois personnes. Elles ont été immédiatement prises en charge par les secours déployés sur les lieux.

Effondrement d'un immeuble à Skikda : plus de peur que de mal

Autre intervention marquante : celle survenue à Skikda, où un immeuble ancien en rénovation s'est partiellement effondré dans la rue Didouche Mourad. L'édifice, composé de quatre étages, n'a heureusement pas fait de victimes, mais par mesure de précaution, dix familles ont été évacuées temporairement par les secours.

Surveillance des plages : 1 319 vies sauvées de la noyade

En cette saison estivale, la surveillance des plages reste un enjeu crucial. Les équipes de la Protection civile mobilisées sur les littoraux ont procédé à 1 847 interventions, sauvant 1 319 personnes d'une mort certaine en mer.

Parmi les interventions les plus délicates figurent les évacuations médicales de 96 personnes vers les hôpitaux, en plus des 431 personnes prises en charge sur les lieux. Malheureusement, quatre décès par noyade ont été enregistrés dans différentes wilayas : À Tipaza, un jeune homme de 24 ans s'est noyé dans une zone rocheuse interdite à la baignade, surnommée "Ruine Romaine". À Zemmouri (wilaya de Boumerdes), un autre homme de 24 ans est décédé alors qu'il nageait sur une plage pourtant autorisée, mais signalée par un drapeau rouge. À Marsa Ben M'Hidi (Tlemcen), un homme de 36 ans a perdu la vie sur la plage dite "Mouskarda 1", également interdite à la baignade.

À Djelfa, c'est dans une piscine privée que le drame s'est produit, coûtant la vie à un homme de 31 ans. Les dépouilles des victimes ont été transférées vers les morgues locales par les services de la Protection civile.

Incendies de forêts et récoltes : 36 départs de feu maîtrisés

Dans le cadre du dispositif national de lutte contre les incendies de forêts et de récoltes, les unités spécialisées ont procédé à l'extinction de 36 incendies sur l'ensemble du territoire.

Le détail des interventions révèle : 7 incendies de forêts, 4 incendies de maquis, 7 incendies de broussailles, 3 incendies touchant les récoltes, 6 incendies d'arbres fruitiers, 1 incendie de bottes de foin et 8 incendies de palmiers. Grâce à la rapidité d'intervention et aux moyens engagés, la propagation des flammes vers d'autres zones végétales a pu être efficacement évitée.

Intempéries à Tamanrasset : 12 vies sauvées d'un oued en crue

Dans le Sud du pays, les intempéries ont également sollicité les secours. À 35 km de la commune de Tamanrasset, une famille de 12 personnes, coincée à bord de son véhicule encerclé par la montée des eaux de l'Oued Ihilfen, a été secourue saine et sauve par les équipes sur le terrain.

Un hommage silencieux aux héros du quotidien

Ces chiffres traduisent bien plus qu'un simple bilan technique. Ils reflètent le travail acharné, discret et continu des femmes et des hommes de la Protection civile, présents à chaque instant pour secourir, sauver, protéger et intervenir. Dans l'ombre des drames et des crises, ce sont eux qui, chaque jour, repoussent les limites de l'engagement humain pour préserver la vie, les biens et la nature. En 48 heures, la Protection civile algérienne a démontré, une fois de plus, qu'elle reste un pilier fondamental de la sécurité publique.

Par A. MBGHIT

ALGÉRIE - NIGÉRIA

M. Arkab reçoit le ministre nigérien des Affaires étrangères pour examiner le renforcement du partenariat dans les domaines de l'énergie et des énergies renouvelables

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab a reçu, jeudi au siège du ministère, le ministre des Affaires étrangères de la République fédérale du Nigeria, M. Yusuf Maitama Tuggar, en visite officielle en Algérie, indique un communiqué du ministère.

La rencontre s'est déroulée en présence du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, M. Nouredine Yassaï, ainsi que des cadres des deux secteurs.

Cette rencontre a permis d'approfondir la concertation et d'échanger les vues sur les perspectives de coopération bilatérale entre l'Algérie et le Nigéria, notamment dans les domaines de l'énergie et des énergies renouvelables, ajoute le communiqué.

Les deux parties ont salué la qualité des relations unissant les deux pays et ont affirmé leur "volonté commune de les hisser à des niveaux supérieurs de partenariat stratégique", à travers des projets concrets et des programmes d'action conjoints favorisant l'intégration économique et le développement durable sur le continent, notamment le renforcement de la coopération entre les entreprises des deux pays dans le domaine de l'industrie pétrolière et gazière et l'échange d'expertises et d'expériences en la matière.

Les deux parties ont évoqué le projet de gazoduc transsaharien (TSGP), considéré comme l'un des projets énergétiques régionaux les plus importants, visant à relier les réserves de gaz nigériennes au réseau algérien pour répondre à la demande croissante de gaz, tant sur les marchés africains voisins que sur les marchés européens, précise le communiqué.

A cet égard, l'état d'avancement des travaux liés à l'étude de faisabilité technique et économique, lancée en mars 2025, a été passé en revue, le ministre nigérien ayant souligné l'importance de ce projet pour les pays de transit ainsi qu'au niveau continental, ajoute le communiqué.



Parallèlement, les deux parties ont examiné les possibilités d'élargir les domaines de coopération à d'autres secteurs prioritaires et d'intérêt commun, tels que les énergies renouvelables, le développement de l'hydrogène, l'interconnexion électrique régionale et l'échange d'expertises et de connaissances en matière d'organisation, de formation et d'élaboration d'études stratégiques relatives au secteur de l'énergie.

Il a également été question de réaffirmer l'importance de la coordination bilatérale dans les cadres régionaux et internationaux, tout en saluant le niveau de la coopération établie entre les deux pays, notamment au sein de l'Organisation africaine des pays producteurs de pétrole (APPO), du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) ainsi qu'au sein de l'OPEP.

M. Arkab a salué la nouvelle dynamique caractérisant les relations de l'Algérie avec les pays africains frères, notamment dans le cadre de la politique énergétique nationale fondée sur le renforcement des partenariats Sud-Sud et l'élargissement

de la présence des groupes Sonatrach et Sonelgaz sur la scène internationale, conformément aux engagements de l'Algérie en matière de développement et d'intégration régionale et la concrétisation d'une vision africaine de développement reposant sur l'intégration et le partenariat efficace.

Pour sa part, M. Maitama Tuggar a exprimé la fierté de son pays pour les relations historiques de coopération avec l'Algérie, réaffirmant la disposition du Nigéria à intensifier la coordination et d'œuvrer de concert, en vue de concrétiser des projets stratégiques mutuellement bénéfiques, notamment dans les secteurs vitaux.

Il a, en outre, salué les efforts de l'Algérie en faveur des initiatives de coopération africaine, notamment à travers le projet du gazoduc transsaharien, qu'il a qualifié de "véritable projet en cours de réalisation", précisant que le Nigéria "a enregistré un progrès notable dans ce projet, et qu'il œuvre actuellement à relier les régions du nord du pays au réseau gazier afin de parachever la partie nigérienne de ce gazoduc.

ARMÉE

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha honore les Cadets de la nation lauréats du Baccalauréat et du BEM

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé, samedi, une cérémonie de distinction en l'honneur des Cadets de la nation, lauréats du Baccalauréat et du Brevet d'enseignement moyen (BEM), session juin 2025, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

"Suite aux remarquables résultats obtenus par les Cadettes et les Cadets de la nation aux épreuves du Baccalauréat et du Brevet d'enseignement moyen, session juin 2025, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'ANP, a présidé ce samedi 2 août 2025, au siège du ministère de la Défense nationale, une cérémonie de distinction en l'honneur des Cadets de la nation, lauréats de cette session", précise la même source.

Etaient présents à cette cérémonie, le Général de Corps d'Armée, Commandant des Forces terrestres, le Secrétaire général du ministère de la Défense nationale, les commandants de Forces et de la Garde républicaine et de la Gendarmerie nationale par intérim, les chefs de départements du ministère de la Défense nationale et de l'Etat-major de l'ANP, le Contrôleur général de l'Armée, les directeurs et chefs des services centraux, ainsi que les parents des élèves primés.

A cette occasion, le Général d'Armée a prononcé une allocution dans laquelle "il a tenu à transmettre, aux cadettes et cadets lauréats, les félicitations de Monsieur le président de la République, pour les excellents résultats obtenus par les écoles des Cadets de la nation, lors de cette session".

Le Général d'Armée a tenu, à son tour, à adresser aux cadets "ses félicitations les plus sincères pour leur remarquable réussite".

"En cette heureuse occasion, il m'est agréable de m'adresser à vous, cadettes et cadets de la nation lauréats, pour vous transmettre les félicitations de Monsieur le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, qui vous souhaite davantage de réussite et de succès dans votre parcours scolaire et professionnel, en ce que vous êtes les futurs cadres de l'Etat algérien et de l'ANP", a-t-il indiqué.

"Je tiens à mon tour à vous présenter, ainsi qu'à tous vos camarades, qui ont réussi à décrocher ces deux diplômes, mes félicitations les plus sincères pour cet exploit, qui constitue, avant tout, le fruit de vos efforts et de votre persévérance dans l'apprentissage des sciences, tout au long de l'année scolaire, puis le résultat naturel de l'attention particulière accordée par le Haut Commandement de l'ANP aux écoles des Cadets de la nation et leurs élèves", a-t-il ajouté.

Le Général d'Armée a fait mention des Cadettes de la nation qui, à l'instar des années précédentes, ont obtenu un taux de réussite de 100%, en soulignant que "le Haut Commandement de l'ANP œuvrera à les encourager, en veillant à réunir pour elles toutes les conditions nécessaires à la réussite, l'excellence et la créativité aussi bien dans leur parcours scolaire que professionnel".

"En cette heureuse occasion, je tiens à faire mention des remarquables résultats obtenus par les Cadettes de la nation qui, à l'instar des années précédentes, ont obtenu un taux de réussite de 100%, réaffirmant ainsi leur volonté inébranlable pour réussir", s'est-il réjoui.

"Ainsi, je tiens à leur adresser mes félicitations les plus vives, en les exhortant à œuvrer à exceller et à réaliser davantage de réussites, en gardant à l'esprit que le Haut Commandement de l'ANP les encouragera toujours, en veillant à réunir pour elles toutes les conditions de réussite, d'excellence et de créativité aussi bien dans leur parcours scolaire que professionnel", a indiqué le Général d'Armée, avant d'honorer les cadettes et cadets lauréats.

A la fin de la cérémonie, l'occasion a été donnée à une cadette et un cadet pour prononcer deux allocutions au nom de leurs camarades, avant que le Général d'Armée ne prenne une photo souvenir avec les Cadets honorés et leurs familles.

APS

CONFÉRENCE MONDIALE DES PRÉSIDENTS DE PARLEMENT

M. Bouden appelle depuis Genève au rétablissement de l'équilibre dans le système des relations internationales

Le vice-président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Monder Bouden, a appelé jeudi depuis Genève (Suisse) au lancement d'un "processus sérieux pour rétablir l'équilibre perdu dans le système des relations internationales", réitérant l'engagement de l'Algérie à défendre le droit légitime du continent africain à une représentation juste et permanente au sein du Conseil de sécurité des Nations unies, a indiqué un communiqué de l'APN.

Dans une allocution prononcée lors de sa participation, en qualité de représentant du président de l'APN, M. Brahim Bougali, aux travaux de la sixième Conférence mondiale des présidents de parlement, M. Bouden a expliqué que l'Algérie "appelle au lancement d'un

processus sérieux pour rétablir l'équilibre perdu dans le système des relations internationales dans toutes ses dimensions", soulignant que "l'absence de cet équilibre constitue l'une des principales sources de tension dans la gouvernance internationale, en raison de la marginalisation des pays en développement, notamment les pays africains". A cette occasion, M. Bouden a passé en revue l'approche de l'Algérie qui fait du développement une condition sine qua non pour la réalisation de la sécurité et de la stabilité en Afrique.

Il a réaffirmé, dans ce contexte, l'engagement de l'Algérie à défendre le droit légitime du continent à une représentation juste et permanente au sein du Conseil de sécurité, conformément à la Déclaration de Syrte et au Consensus d'Ezulwini,

appelant, par là-même, à l'unification des rangs africains pour réaliser cet objectif. Dans le même contexte, il a rappelé l'attachement de l'Algérie au dialogue et aux solutions pacifiques pour le règlement des crises, ainsi qu'au principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats, réaffirmant la poursuite de cet engagement à travers la contribution de l'Algérie aux efforts de maintien de la paix et de la sécurité internationales, et le renforcement du rôle de l'ONU pour l'amener à assumer pleinement ses responsabilités, notamment envers les peuples palestinien et sahraoui.

L'Algérie "tient à faire entendre la voix des pays arabes et africains et à défendre leurs intérêts stratégiques, notamment en ce qui concerne les questions inscrites dans le domaine de

compétence du Conseil de sécurité, au premier rang desquelles figure la situation tragique et inhumaine en Palestine occupée, dont le peuple subit une violation systématique de ses droits fondamentaux", a-t-il dit.

Au terme de son allocution, M. Bouden a mis en exergue "l'attachement de l'Algérie à l'approche africaine pour l'édification d'un continent sûr et intégré, en mesure de contribuer efficacement à la définition des contours de l'avenir du monde", ainsi que la poursuite de ses efforts pour "renforcer l'action multilatérale, élargir les partenariats stratégiques, consolider les principes de non-alignement et de lutte antiterroriste et permettre aux femmes et aux jeunes de participer aux efforts internationaux dans ces domaines".

SÉCURITÉ SOCIALE

Congé de maternité : importantes dispositions dans la nouvelle loi relative aux assurances sociales

La loi relative aux assurances sociales, récemment promulguée, prévoit de nouvelles dispositions importantes concernant le congé de maternité, les mères travailleuses pouvant désormais bénéficier d'un congé payé de 150 jours consécutifs avec une indemnisation journalière au taux de 100 %, a indiqué jeudi un communiqué du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

"Dans le cadre du soutien à la mère travailleuse et du renforcement de la protection sociale de la famille, il a été procédé à la promulgation de la loi 25-08 du 23 Moharram 1447 correspondant au 19 juillet 2025, modifiant et complétant la loi 83-11 du 2 juillet 1983 relative aux assurances sociales, un texte prévoyant de nouvelles dispositions importantes concernant le congé de maternité", a précisé la même source.

D'après la nouvelle loi modifiée, "la femme assurée sociale reçoit une indemnité journalière, au taux de 100%, pendant une durée de cent cinquante (150) jours consécutifs qui débute, au plus tôt, quarante-deux (42) jours avant la date présumée de l'accouchement.

Si l'accouchement a lieu avant la date présumée, la période d'indemnité de cent cinquante (150) jours n'est pas réduite".

"La femme travailleuse se trouvant dans l'incapacité de reprendre son travail à l'expiration du congé de maternité en raison de la naissance d'un nouveau-né atteint d'un handicap, d'une malformation congénitale ou d'une maladie grave nécessitant un accompagnement obligatoire ou une intervention médicale peut demander, sous réserve du dépôt d'un dossier médical justificatif auprès des services de l'organisme de la sécurité sociale, au moins, quinze (15) jours avant l'expiration de la période légale de 150 jours, une prolongation de 50 supplémentaires avec une indemnisation journalière au taux de 100 %, selon le même texte.

Si l'état de santé du nouveau-né demeure inchangé et nécessite des soins supplémentaires, la mère peut bénéficier d'une deuxième prolongation de 165 jours supplémentaires, au maximum, sans interruption, avec une indemnité journalière équivalente à 100 % à condition de déposer un nouveau dossier médical accompagné notamment d'un certificat médical, établi par un médecin spécialiste en pédiatrie attestant que l'état de santé du nouveau-né nécessite le bénéfice de cette prolongation, au moins 15 jours avant l'expiration de la première prolongation estimée à 50 jours".

Cet amendement traduit l'engagement des Pouvoirs publics à être au diapason des mutations sociales et sanitaires à travers des mécanismes législatifs souples et équitables répondant aux besoins de la famille, consacrant le principe d'équité sociale et soutenant la maternité en tant que droit fondamental garanti par la Constitution et les lois de la République", précise le communiqué.

Pour plus d'informations, les intéressés peuvent contacter les services de la Caisse nationale des Assurances sociales des Travailleurs salariés (CNAS) via le numéro vert 30-10, conclut le communiqué.

SOLIDARITÉ NATIONALE

Parachèvement de l'opération de versement de l'allocation spéciale de scolarité dans les délais impartis

L'opération de versement de l'allocation spéciale de scolarité pour l'année scolaire (2025-2026) au profit des élèves bénéficiaires issus de familles sans ou à faible revenu, a été parachèvement dans les délais impartis (31 juillet), indique vendredi un communiqué du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme.

L'opération de versement de l'allocation spéciale de scolarité pour la prochaine année scolaire, au profit des bénéficiaires issus des familles sans ou à faible revenu, "a été menée avec succès" et ce, suite au "versement de l'allocation dans les délais légaux fixés au 31 juillet 2025", précise le communiqué.

Selon le ministère, "le travail inlassable et la coordination collective des services du secteur de la solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, avec les secteurs de l'intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, de l'éducation nationale, du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, ainsi qu'avec les walis de la République, ont permis de réaliser les résultats es-



comptés de cette opération de solidarité à dimension nationale, dans les délais fixés". Le ministère a rappelé, à ce propos, que le secteur de la solidarité "a pris toutes les mesures et dispositions nécessaires, à travers la mobilisation de toutes les ressources matérielles et humaines dispo-

nibles au niveau local, en étroite coordination avec les autres secteurs impliqués, afin de mener à bien cette opération à laquelle le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, porte une importance capitale, au regard des catégories sociales bénéficiaires". Cette opération est "une

concrétisation tangible des efforts de solidarité de l'Etat avant la rentrée scolaire et son engagement à caractère social", ajoute la même source.

A rappeler que le versement de l'allocation spéciale de scolarité pour la prochaine année scolaire avait débuté lundi dernier.

La mission de gestion et de paiement de l'allocation spéciale de scolarité au profit des parents ou tuteurs des élèves bénéficiaires a été confiée au secteur de la solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, représenté par l'Agence de développement social et ce, en vertu du décret exécutif 25-168 du 22 juin 2025, relatif à l'allocation spéciale de scolarité et fixant les conditions et les modalités de son attribution.

ENTREPRENEURIAT

M. Ouadah appelle à Ain-Temouchent à vulgariser davantage le concept d'auto-entrepreneur

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Nouredine Ouadah, a insisté, jeudi à Ain Temouchent, sur la nécessité de mieux vulgariser le concept d'auto-entrepreneur.

Lors d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya, M. Ouadah a souligné l'importance "de faire connaître davantage le concept d'auto-entrepreneur, nouvel acteur de l'économie nationale", précisant que "ce concept sera enseigné dans les Maisons de l'entrepreneuriat et les centres de formation professionnelle afin de permettre aux jeunes d'accéder plus rapidement à l'économie nationale et d'interagir plus aisément avec l'administration".

Il a ajouté que "le mécanisme de l'auto-entrepreneur offre aux jeunes une opportunité et toutes les facilités nécessaires pour participer à l'économie nationale dans une nouvelle vision d'une économie moderne, basée sur la connaissance et la technologie".

Lors de la visite de deux micro-entreprises implantées à Hassi El-Ghella, spécialisées dans la production de confiseries modernes et la broderie électronique et la couture, le ministre a rappelé que "l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) assure l'accompagnement

et l'appui nécessaires pour élargir ce genre d'entreprises, contribuant ainsi à leur développement et à la création de nouveaux postes d'emploi".

Dans la zone industrielle d'Ain-Temouchent, M. Ouadah a inspecté une micro-entreprise spécialisée dans la transformation de l'acier et la production de fils métalliques, où il a insisté sur "l'importance d'ouvrir la formation des jeunes à ce genre d'entreprises performantes, notamment pour les universitaires, et d'accueillir des stagiaires, ce qui permettrait de développer des activités complémentaires".

"Nous œuvrons à faire de ces success stories des exemples inspirants pour les start-up et les étudiants.

Dans cette optique, il a été convenu que dans toutes les formations organisées actuellement dans les maisons de l'entrepreneuriat, que ce soit à l'université ou dans les centres de formation professionnelle, des sorties de terrain seront programmées pour permettre aux étudiants de visiter des micro-entreprises et de découvrir leurs parcours réussis", a-t-il affirmé.

Le ministre a également visité le Centre de développement de l'entrepreneuriat de l'Institut national spécialisé de formation professionnelle et d'apprentissage Chahid Kouider Brini,

qui a formé 37 jeunes porteurs de projets lors de trois sessions de formation, selon les explications présentées.

Par ailleurs, il a présidé la cérémonie de signature de conventions-cadres entre l'ANADE, la Chambre de commerce et d'industrie de la wilaya, l'Union des promoteurs immobiliers de la région Ouest, ainsi qu'une usine de production de gants médicaux, en vue de renforcer les mécanismes de formation et d'accompagnement sur le terrain, et d'ouvrir des opportunités de stages pour les étudiants.

En outre, M. Ouadah a visité l'Université Belhadj Bouchaïb d'Ain Temouchent, où il a pris connaissance de plusieurs projets innovants et start-up hébergés par l'incubateur de l'université, qui compte 233 étudiants inscrits cette année. Il a également assisté à une partie d'une session de formation organisée au Centre de développement de l'entrepreneuriat de cet établissement d'enseignement supérieur.

Le ministre a achevé sa visite par une rencontre avec des gérants de start-up et des micro-entreprises, ainsi que des porteurs de projets réaffirmant que "l'Etat a mis en place le cadre juridique nécessaire pour accompagner ce type d'entreprises dans une démarche visant à diversifier l'économie nationale".

JEUNESSE

L'Algérie décroche un siège dans le premier bureau exécutif de l'Organisation des jeunes du MNA

L'Algérie a décroché, par le biais du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), un siège dans le premier bureau exécutif de l'Organisation des jeunes du Mouvement des non-alignés (MNA), indique jeudi un communiqué de l'organe consultatif. "Marquant un nouveau succès diplomatique pour l'Algérie, le Conseil supérieur de la jeunesse a décroché un siège dans le premier bureau exécutif de l'Organisation des jeunes du Mouvement des non-alignés, suite à l'élection, le 29 juillet 2025, à une majorité écrasante (26 voix sur 30) de la représentante de l'Algérie, membre du Conseil supérieur de la jeunesse, Abdeldjebar Hadja Cherifa, lors d'une compétition serrée dans laquelle l'Afrique était représentée par cinq (5) candidats", précise le communiqué. La représentante de l'Algérie "jouit des qualifications et de l'expérience requises

pour occuper haut la main ce poste au sein du bureau exécutif de l'Organisation des jeunes du MNA, sous l'égide du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, M. Mustapha Hidaoui, qui est l'un des membres fondateurs de cette organisation", souligne la même source.

Cet acquis à l'échelle internationale est "le fruit des positions constantes de l'Algérie en faveur des causes justes dans le monde et une confirmation de la renommée de sa diplomatie", selon le communiqué, qui ajoute qu'"il s'agit aussi d'un acquis pour la jeunesse algérienne, garantissant la participation des jeunes du monde en développement à la conception des politiques internationales de jeunesse dans un esprit d'inclusivité et d'équité".

COLLECTIVITÉS LOCALES

Lancement de travaux d'aménagement et d'entretien des réseaux d'assainissement à travers différentes wilayas du pays

Les autorités locales à travers différentes wilayas du pays ont lancé de vastes travaux d'aménagement et d'entretien des réseaux d'assainissement pour maintenir un environnement propre durant la saison estivale, indique jeudi un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

"Dans le cadre de la protection de la santé des citoyens et du renforcement de la prévention, les autorités locales à travers différentes wilayas du pays ont lancé de vastes travaux d'aménagement et d'entretien des réseaux d'assainissement pour maintenir un environnement propre, notamment durant la saison estivale", précise le communiqué.

Ces travaux consistent en "le nettoyage en profondeur des réseaux d'assainissement et des égouts afin de prévenir leur obstruction et l'accumulation des déchets, notamment



dans les zones à forte densité démographique", "la maintenance et la rénovation des réseaux dégradés", et "la préparation anticipée

de la saison des pluies, en vérifiant l'état des canalisations d'évacuation des eaux pluviales pour prévenir les inondations". Il

s'agit également de l'inauguration de nouveaux projets d'assainissement dans plusieurs régions, ainsi que dans les nouveaux pôles urbains, en sus de l'élimination des points noirs", selon la même source.

Ces initiatives s'inscrivent dans le cadre des "efforts continus déployés par l'Etat pour préserver la santé publique, améliorer le cadre de vie des citoyens, réduire les risques de pollution et de propagation des épidémies et garantir un environnement sain et sûr pour tous", conclut le communiqué.

BATNA

Une dynamique de développement soutenue dans la commune de Merouana

La commune de Merouana, située à 40 km de la wilaya de Batna, connaît une dynamique de développement soutenue à travers les projets dont elle a bénéficié dans le cadre de différents programmes, inscrits en réponse aux besoins croissants de sa population.

Évoquant cette commune, l'une des plus anciennes d'Algérie, connue sous le nom de "commune des 2.000 martyrs" où vivent actuellement quelque 51.000 âmes, le chef de la daïra de Merouana, Mounir Saïdi, a déclaré à l'APS que l'effort de développement s'est traduit par la mise en place, entre 2023 et 2025, d'une enveloppe de plus de 1,8 milliard de dinars puisée de différents programmes de développement et du budget de la wilaya. Les projets inscrits avaient principalement trait, selon le même responsable, au renforcement de l'alimentation en eau potable (AEP) au moyen de la réalisation et de la mise en service de plusieurs forages et de la rénovation récente du réseau de distribution de cette substance vitale dans le centre de Merouana et dans nombre de cités limitrophes où

résident plus de 1.100 habitants pour un coût de 40 millions de dinars.

La commune a également bénéficié d'une "opération spéciale" portant sur l'élimination des "points noirs" affectant le réseau d'assainissement, donnant ainsi lieu au renouvellement d'une grande partie de ce réseau, en plus d'une opération financée au titre des projets sectoriels, relative à la réhabilitation des réseaux de distribution de l'électricité et du gaz naturel.

De même, une vaste opération portant sur la réhabilitation des chaussées de l'agglomération et sur le renouvellement de l'éclairage public sera engagée dès l'achèvement et la réception des travaux en cours sur les réseaux d'assainissement, d'électricité et de gaz naturel, a fait savoir le chef de daïra.

La dynamique de développement a également concerné les secteurs de l'habitat, de la jeunesse et des sports, de l'éducation et de la santé, a-t-il précisé, ajoutant que deux opérations financées sur le budget de la wilaya se sont soldées par la réhabilitation d'une salle de soins

à la cité Chidi et l'acquisition d'équipements nécessaires à l'ouverture d'une banque de sang et deux appareils d'hémodialyse.

Les habitants de la commune de Merouana, qui dispose d'une zone d'activité de 15 hectares le long de la route nationale 86 en direction de la commune d'Oued El Ma, misent aussi sur l'agriculture et le tourisme pour consolider le développement et générer des richesses, la région étant réputée pour la culture des céréales et le tourisme de montagne.

Il convient de noter que des associations locales s'emploient à mettre en valeur les aspects culturels, historiques et archéologiques de Merouana que l'on appelait "Lamasba" dans l'antiquité.

Les efforts de ces associations sont d'autant plus opportuns que la ville qui a acquis le statut d'agglomération au 3^e siècle, lorsque la civilisation romaine avait atteint son apogée en Afrique du Nord), avec ses monuments anciens, ses paysages de montagne et ses références historiques, gagnerait à être mise davantage en valeur.

NÂAMA

Raccordement du village de Sidi Belkacem au réseau de gaz naturel

Le village de Sidi Belkacem, relevant de la commune de Kasdir (wilaya de Nâama), a bénéficié d'une opération de raccordement au réseau de gaz naturel, dotée d'une enveloppe financière estimée à environ 50 millions de dinars, selon la direction locale de l'énergie et des mines. Cette opération, qui démarra prochainement, est financée dans le cadre du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales pour l'année en cours. Elle permettra la réalisation d'un réseau de distribution de gaz au profit d'environ 100 foyers situés dans la zone d'extension urbaine de l'habitat rural groupé du village, ce qui améliorera considérablement les conditions de vie des citoyens, précise la même source.

Les habitants de Sidi Belkacem ont également bénéficié, récemment, de l'installation de panneaux solaires pour la production d'électricité, au profit de 10 familles nomades.

D'autre part, cette région steppique a été renforcée par la mise en place de panneaux solaires pour équiper quatre puits pastoraux, afin d'assurer un approvisionnement régulier en eau potable pour les populations et l'abreuvement du cheptel, selon la même source.

MASCARA

Les travaux de la première tranche de la pénétrante vers l'autoroute Est-Ouest touchent à leur fin

Les travaux de la première tranche du projet de la pénétrante à double voie vers l'autoroute Est-Ouest, dans la wilaya de Mascara, sont en phase de finalisation, avec un taux d'avancement atteignant près de 99%, a-t-on appris, samedi, auprès des services de la wilaya.

Selon la même source, cette première tranche, qui a fait l'objet d'une visite d'inspection, jeudi soir, par le wali de Mascara, Fouad Aïssi, s'étend du carrefour de la ville de Hazine jusqu'au point de raccordement avec l'autoroute Est-Ouest dans la commune de Sig, sur une distance de 15 km. Le projet est actuellement dans ses "touches finales" et sa mise en service est prévue dans les tous prochains jours. Le wali a insisté, lors de cette visite, sur la nécessité d'achever les travaux dans les délais impartis, tout en respectant les normes de qualité et de sécurité, soulignant l'importance stratégique de cette infrastructure, qui contribuera à améliorer le raccordement routier régional, faciliter le transport et encourager l'investissement dans la région. À noter que le projet global de réalisation de la pénétrante entre Mascara et l'autoroute Est-Ouest s'étend sur une distance totale de 43 km et s'inscrit dans le cadre du programme sectoriel centralisé.

OUM EL BOUAGHI

Lancement de travaux de renforcement de la route nationale n° 10

Des travaux portant sur le renforcement de la route nationale (RN) n° 10 viennent d'être lancés dans la wilaya d'Oum El Bouaghi sur un linéaire de 27 km, a-t-on appris, samedi, auprès de la direction des travaux publics (DTP).

Le chef du service du développement des infrastructures de base à la DTP, Lehfied Ammi, a précisé que cette opération qui consiste à consolider la chaussée entre le chef-lieu de wilaya et la commune d'Ain Fakroun, inscrite dans le cadre du programme d'entretien des routes pour l'année 2024, a nécessité un investissement public de 650 millions de dinars. "L'objectif est de consolider cette route partiellement endommagée et de mettre en œuvre une nouvelle couche de roulement afin d'assurer la sécurité et le confort des usagers de la route, de faciliter les déplacements et de réduire les accidents de la circulation", a-t-il souligné. Le même cadre a fait savoir, d'autre part, qu'une enveloppe financière de 60 millions de dinars a été allouée à la réalisation d'un passerelle sur la RN 10 afin de faire la jonction entre l'université Larbi Ben M'hidi et le pôle universitaire qui en relève et ce, afin de garantir la mobilité des étudiants en toute sécurité.

APS

MÉDÉA

Lancement de travaux d'ouverture de routes en zones rurales

Des travaux d'ouverture et d'aménagement de routes ont été lancés dans de nombreuses communes rurales de la wilaya de Médéa dans le but de revitaliser ces régions et rompre l'isolement des habitants des villages et des hameaux enclavés, a-t-on appris, jeudi, auprès des services de la wilaya.

Financés dans le cadre du

fonds de garantie et de solidarité des collectivités (FGSCL), les travaux engagés vont permettre de désenclaver près d'une dizaine de villages éparpillés à travers les zones rurales des communes d'Ouled-Antar, Sidi-Ziane, Ouamri, El-Ezzizia et Bouaiche, a-t-on indiqué.

Ces routes seront reliées à

des chemins communaux et de wilaya qui assurent la jonction entre les chefs-lieux des communes ciblées et les régions concernées par ce projet, facilitant, d'une part, le déplacement des habitants, et contribuant, d'autre part, au développement des activités agricoles, a souligné la même source. Des projets de désen-

clavement similaires ont été réalisés, au début de l'année en cours, au profit des habitants des zones rurales des communes de Mihoub, Mezghena, Bouskène, Sedraya, Chellalet-El-Adhaouara, Saneg, Mfatha, Beni-Slimane et Khems-Djouamaâ, selon les services de la wilaya.

ORAN

Réception attendue de plusieurs structures éducatives

La wilaya d'Oran prévoit la réception de plusieurs infrastructures éducatives à l'occasion de la rentrée scolaire 2025-2026, a-t-on appris, samedi, auprès de la direction locale de l'Éducation.

Parmi les projets en cours de réalisation à travers différentes communes de la wilaya, récemment inspectés par les autorités locales, figurent trois lycées d'une capacité variant entre 800 et 1.000 places pédagogiques, situés respectivement

au niveau du site des 1.201 logements publics locatifs dans la commune de Bir El-Djir, au quartier des 2.000 logements du pôle urbain de Belgaid (dans la même commune), ainsi qu'un autre lycée à Benfrehia.

Le secteur sera également renforcé par deux CEM aux sites 1 et 2 du quartier des 2.000 logements AADL du pôle urbain "Chahid Ahmed Zabana", lesquels contribueront de manière significative à réduire la surcharge des classes, a-t-on indiqué. Pour la pro-

chaine rentrée scolaire également, il est également prévu la réception d'une école primaire au douar Boudjemâa, ainsi que de deux groupes scolaires, l'un au quartier Mohamed-Boudiaf dans la commune de Hassi Bououif, et l'autre au quartier des 800 logements dans la commune de Sidi Benyebka.

Pour rappel, la wilaya d'Oran dispose au total de plus de 900 établissements scolaires, dont 613 écoles primaires, 197 CEM et 93 lycées.

ENERGIE

Arkab reçoit la professeure Leila Chentouf, chercheuse algérienne spécialisée en économie de l'énergie

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, M. Mohamed Arkab a reçu, jeudi, la professeure Leila Chentouf, chercheuse algérienne résidant à l'étranger, spécialisée en économie de l'énergie, commerce international et développement durable, laquelle a exprimé sa disposition à mettre son expertise au service de l'Algérie, notamment dans les domaines de la fabrication d'équipements, des partenariats, de la formation et de la recherche, indique un communiqué du ministère.

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, M. Mohamed Arkab a reçu, jeudi, la professeure Leila Chentouf, chercheuse algérienne résidant à l'étranger, spécialisée en économie de l'énergie, commerce international et développement durable, laquelle a exprimé sa disposition à mettre son expertise au service de l'Algérie, notamment dans les domaines de la fabrication d'équipements, des partenariats, de la formation et de la recherche, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, tenue en présence du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, Noureddine Yassaâ, ainsi que de cadres du ministère, Mme Chentouf a présenté un exposé sur son projet académique et de

recherche visant à accompagner les grandes compagnies pétrolières dans leur transition vers des pratiques durables, précise le communiqué.

Elle a également exposé le projet sud-méditerranéen (MedSud), consacré au développement durable dans la région méditerranéenne.

A cette occasion, la chercheuse a réaffirmé sa disposition à partager son expertise avec les entreprises nationales, en particulier en matière de transition énergétique, de fabrication locale d'équipements solaires, d'évaluation des partenariats internationaux dans le domaine de l'énergie, ainsi que du développement des capacités humaines, de la recherche scientifique et de la formation spécialisée en Algérie, ajoute la même source.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du renforcement des échanges

avec les compétences nationales établies à l'étranger et de l'échange de vues sur leur contribution aux programmes de développement national, notamment dans les secteurs stratégiques à caractère scientifique et technologique, tels que les énergies renouvelables, la transformation des modèles économiques dans le secteur énergétique, l'exploitation des ressources minières et l'élaboration d'études stratégiques liées aux secteurs de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables.

La rencontre a porté sur les moyens de coopération dans d'autres domaines, comme l'analyse des politiques publiques relatives aux accords internationaux dans le secteur de l'énergie et le renforcement des instruments de financement des projets liés aux énergies renouvelables.

PAYS À REVENU INTERMÉDIAIRE

La BM classe l'Algérie dans la tranche supérieure pour la deuxième année consécutive

Le Groupe de la Banque mondiale (BM) a classé l'Algérie dans la tranche supérieure des pays à revenu intermédiaire pour la deuxième année consécutive au titre de la nouvelle mise à jour annuelle de la classification des économies des pays membres, parallèlement à l'ouverture de l'exercice fiscal qui s'étend du 1 juillet au 30 juin 2026.

Selon cette classification, l'Algérie se place parmi dix pays africains dans la catégorie supérieure des pays à revenu intermédiaire, à l'instar de l'Afrique du Sud et du Gabon, aux côtés de l'Irak, la Libye et l'Irak dans la région du "Moyen Orient", l'Afrique du Nord, l'Afghanistan et le Pakistan.

L'Algérie est passée l'année dernière, au titre de la classification réalisée par le Groupe de la BM, de "pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure" à "pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, après une révision globale des données économiques.

Le ministère des Finances avait précisé à l'époque que "le principal facteur ayant contribué au relèvement du classement de notre pays, porte sur la révision complète des statistiques des comptes nationaux, engagée par l'Office National des Statistiques (ONS), dans le but de s'aligner sur les normes internationales actuelles", avait expliqué à l'époque.

Il avait également souligné que ce réalignement traduit la prise en compte "non seulement de l'opération de rebasage du PIB, par une révision à la hausse du niveau du PIB mais aussi d'autres facteurs tels que les résultats enregistrés ces dernières années en matière de croissance, dans l'élargissement de l'investissement public et la consolidation des secteurs économiques productifs, le renforcement de la bonne gouvernance des finances publiques, les progrès dans l'amélioration des méthodes de mesure et de production de la donnée statistique dans l'adminis-

tration publique et d'une meilleure couverture de l'économie non observée.

Par ailleurs, la classification de cette année indique que la proportion de pays de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord classés comme pays à "revenu élevé" a atteint 35%.

La région Afrique subsaharienne, en revanche, a connu une amélioration de ses indicateurs, la proportion de pays à faible revenu a reculé pour passer de 75 à 45%, et un pays de la région a accédé pour la première fois au statut d'économie à revenu élevé.

La classification annuelle du Groupe de la Banque mondiale divise les économies mondiales en quatre catégories : à faible revenu, à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et à revenu élevé.

Cette classification est basée sur l'évolution du revenu national brut par habitant au cours de l'année précédente, en tenant

compte d'indicateurs tels que la croissance économique, l'inflation, le taux de change et la croissance démographique.

La BM définit les économies à faible revenu comme celles dont le revenu national brut (RNB) par habitant est inférieur à 1 135 dollars en 2024, les économies à revenu intermédiaire de la tranche inférieure sont celles dont le RNB par habitant se situe entre 1 136 et 4 495 dollars, tandis que les économies à revenu intermédiaire de la tranche supérieure sont celles dont le RNB par habitant se situe entre 4 496 et 13 935 dollars, et les économies dont le RNB par habitant dépasse ce seuil sont classées dans la catégorie des économies à revenu élevé.

Cette classification annuelle reflète l'évolution de l'économie mondiale, notamment la croissance soutenue de nombreux pays en développement, l'intégration croissante à l'économie mondiale et les effets des réformes politiques.

TISSEMSILT

Sonelgaz lance le paiement mobile via BaridiMob et tire la sonnette d'alarme sur les agressions contre ses réseaux

Par Abed Meghit

Dans un contexte marqué par la digitalisation croissante des services publics en Algérie, la wilaya de Tissemsilt s'illustre par une avancée significative dans la modernisation de la relation entre les citoyens et les entreprises de service public.

La société Sonelgaz-Distribution a signé une convention cadre avec Algérie Poste afin de lancer une nouvelle solution numérique de paiement des factures d'électricité et de gaz via l'application BaridiMob.

Cette initiative, qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de transformation numérique, vise à simplifier et sécuriser le paiement des factures pour les clients détenteurs de la carte Edahabia.

Grâce à ce service, les usagers de Sonelgaz peuvent désormais s'acquitter de leurs factures en quelques clics, depuis leur Smartphone, sans avoir à se déplacer vers une agence commerciale.

Il suffit de télécharger l'application BaridiMob, d'y renseigner le numéro client inscrit sur la facture, d'indiquer le montant à régler et de valider le paiement.

Le tout, à n'importe quel moment et depuis n'importe où, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Au-delà de la commodité qu'elle offre, cette solution contribue à encourager l'adoption des paiements électroniques en Algérie, un objectif prioritaire du gouvernement pour renforcer l'efficacité des services publics et promouvoir l'économie numérique.

Les citoyens sont ainsi invités à participer activement à cette transition, bénéfique pour tous.

Pour tout besoin d'assistance, la direction de distribution de Tissemsilt met à disposition des clients le numéro vert 3303, accessible à toute heure, pour toute question relative à cette nouvelle solution ou à d'autres services.

Une modernisation entravée par les agressions contre les réseaux

Mais derrière cette avancée technologique se cache une réalité plus sombre. La direction de Sonelgaz de Tissemsilt déplore des pertes financières importantes dues à des agressions répétées contre ses infrastructures depuis le début de l'année 2025. Pas moins de 23 actes de vandalisme ont été recensés sur les réseaux de distribution d'électricité et de gaz, causés en grande partie par des travaux de terrassement effectués sans concertation par des entreprises privées ou publiques.

Ces interventions non signalées, en plus d'endommager des infrastructures vitales, ont provoqué de nombreuses interruptions d'alimentation et coûté à la société plus de 21 millions de DA en réparations et en énergie perdue.

A cela s'ajoutent 10 cas de vol de matériel de réseau enregistrés cette année, engendrant des pertes supplémentaires estimées à plus de 2 millions de dinars.

Ces actes ne sont pas sans conséquences : ils perturbent la continuité du service, exposent les citoyens à des risques sécuritaires graves et ralentissent les efforts de modernisation. La société rappelle que ces agressions ne sont pas seulement un préjudice économique, mais aussi un danger public. Face à ces défis, Sonelgaz appelle à la responsabilité collective. Les entreprises réalisant des travaux sont tenues de contacter les services techniques pour obtenir les plans de réseau avant tout chantier.

Cette démarche simple permettrait d'éviter la casse inutile et de garantir la sécurité de tous. Enfin, l'entreprise exhorte les citoyens à signaler tout comportement suspect ou toute tentative de vol. La digitalisation ne pourra s'épanouir que dans un climat de sécurité, de civisme et de collaboration.

SONATRACH

M. Hachichi inspecte le projet Boosting du gisement gazier de Hassi R'Mel

Le PDG du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi a effectué, jeudi, une visite de travail et d'inspection au projet Boosting du gisement gazier de Hassi R'Mel (étape 3 - phase II) dans la wilaya de Laghouat, en vue de s'enquérir de l'état d'avancement des travaux, qui ont atteint 51%.

Lors de sa visite à ce projet stratégique visant à renforcer la capacité de production du gaz naturel en Algérie, M. Hachichi était accompagné d'une délégation de haut niveau, regroupant le PDG de la société américaine Baker Hughes, Lorenzo Simonelli et du directeur exécutif des opérations

de l'entreprise italienne Tecnimont, Paolo Borri, ainsi que de plusieurs cadres dirigeants de la Sonatrach, de représentants des deux sociétés contractantes et des PDG de filiales relevant du groupe public.

A cette occasion, un exposé technique a été présenté sur les différents aspects relatifs au projet, portant notamment sur la cadence de réalisation et le respect des délais contractuels, ajoute le communiqué.

La délégation s'est, en outre, rendue aux sites de réalisation en vue d'inspecter le déroulement des travaux, comprenant la créa-

tion de trois (3) unités de compression de gaz au niveau des stations Centre, Nord et Sud, avec un total de 20 compresseurs à turbine, ainsi que la réadaptation du réseau de collecte de gaz existant et la création d'unité de démercurisation.

La délégation a également pris connaissance des infrastructures logistiques et des installations techniques associés au projet, lequel devrait contribuer à maintenir un rythme de production de 188 millions de m3 de gaz par jour, et de récupérer des réserves supplémentaires estimées à 121 milliards de m3 de gaz sec, 7 millions

de tonnes de condensats et 3 millions de tonnes de gaz de pétrole liquéfié (GPL). L'achèvement des travaux de ce projet est attendu dans des délais allant de 33, 36 et 39 mois pour les étages de compression Centre, Nord et Sud respectivement, avec une mise en service prévue en octobre 2026, janvier 2027 et avril 2027.

Le projet, intitulé "Boosting III", est réalisé par un groupement d'entreprises composé de "Baker Hughes", "Nuovo Pignone International SRL" et "Tecnimont SPA", dans le cadre d'un contrat de type EPC (Engineering, Procurement and Construction), signé avec So-

natrach le 23 mai 2024, selon la même source. Ce projet figure parmi les projets structurants majeurs destinés à faire face à l'épuisement naturel du gisement gazier et à renforcer sa capacité de production en vue de garantir la continuité de l'approvisionnement, de répondre aux besoins du marché national et de respecter les engagements contractuels envers les partenaires internationaux, consolidant ainsi la position de Sonatrach en tant que partenaire fiable et fournisseur majeur d'énergie sur le marché mondial, souligne le communiqué.

B O U R S E S M O N D I A L E S

Droits de douane et emploi américains pèsent sur les marchés mondiaux

Les Bourses mondiales ont fortement reculé vendredi, minées par les hausses de droits de douane officialisées par Donald Trump et par des chiffres de l'emploi aux Etats-Unis jugés particulièrement décevants.



A Wall Street, le Dow Jones a perdu 1,23%, l'indice Nasdaq a chuté de 2,24% et l'indice élargi S&P 500 a reculé de 1,60%. En Europe, Paris a perdu 2,91%, Francfort 2,66% et Milan 2,55%.

Londres a chuté de 0,70%. L'indice Stoxx Europe 600, qui réunit les 600 plus grosses capitalisations boursières du continent, a

reculé de 1,33%. Le président américain Donald Trump a signé jeudi le décret fixant le montant des nouveaux droits de douane qui toucheront plusieurs dizaines de pays, allant de 10% à 41%, bousculant l'ordre économique mondial.

Les produits de l'Union européenne (UE), du Japon ou de

Corée du Sud seront taxés à hauteur de 15%, ceux du Royaume-Uni à 10%. L'Indonésie est à 19%, le Vietnam et Taïwan subissent des surtaxes de 20%.

Le Canada voit les droits de douane appliqués à ses produits passer finalement de 25% à 35%, sauf s'ils sont couverts par l'accord de libre-échange entre les trois pays d'Amérique du Nord.

Pour d'autres pays, la douche est encore plus froide, comme la Suisse qui écope d'une surtaxe de 39%, encore davantage que ce qui avait été évoqué en avril (31%). Dans ce contexte, les taux obligataires ont dégringolé.

Le rendement des emprunts d'état américains à 10 ans se détendait fortement à 4,21%, contre 4,37% à la clôture jeudi. Les deux ans, plus sensible à la conjoncture monétaire, reculait à 3,68%, contre 3,95% la veille. Le dollar chutait par conséquent lui aussi, de 1,45% par rapport à la monnaie unique, à 1,1584 dollar pour un euro.

Les Bourses asiatiques sous pression après les annonces douanières de Trump

Les Bourses asiatiques reculent de concert vendredi, sous pression après la signature par Donald Trump d'un décret imposant une hausse des droits de douane pour des dizaines de pays dans le monde, notamment en Asie, à partir du 7 août.

Vers 00H15 GMT à la Bourse de Tokyo, l'indice vedette Nikkei se repliait de 0,67% à 40.791 points, et l'indice élargi Topix de 0,11% à 2.939 points. A la Bourse de Séoul, l'indice Kospi perdait 1,72%. Sydney reculait de 0,96%.

Le président américain Donald Trump a signé jeudi soir un

décret imposant des surtaxes douanières à plusieurs dizaines de pays dans le monde, avec lesquels les Etats-Unis estiment avoir un déficit commercial plus ou moins marqué.

Les nouveaux droits de douane s'échelonnent entre 10% et 41%, les plus élevés concernant le Laos et la Birmanie (40%) et la Syrie (41%). La Thaïlande et le Cambodge écopent de droits à 19%, soit moitié moins que ceux dont ils étaient menacés.

L'Union européenne (UE), le Japon ou la Corée du Sud se voient appliquer une surtaxe de

15%, l'Indonésie est à 19% et le Vietnam de 20%. Ces surtaxes, qui doivent entrer en vigueur dans sept jours, visent à "restructurer le commerce mondial au bénéfice des travailleurs américains", assure la Maison Blanche dans un document.

Surtout, les Etats-Unis entendent surtaxer à 40% les biens acheminés aux Etats-Unis en transitant par des pays tiers, par des méthodes dites de "transbordement", afin d'échapper aux surtaxes douanières américaines ciblant leur pays d'origine.

L'or reste stable mais s'achemine vers une troisième semaine de baisse

Les prix de l'or sont restés stables vendredi, mais le métal précieux s'oriente vers une troisième perte hebdomadaire consécutive, pénalisée par le raffermissement du dollar et le recul des anticipations de baisse des taux de la Fed.

Dans la matinée, l'or au comptant s'échangeait à 3.288,89 dollars l'once, en repli de 1,4% sur la semaine. Les contrats à terme américains cèdent 0,3% à 3.339,90 dollars. Le billet vert a atteint son

plus haut niveau depuis fin mai, rendant l'or moins attractif pour les détenteurs d'autres devises.

La Fed a maintenu mercredi ses taux entre 4,25% et 4,50%, réduisant les espoirs d'un assouplissement monétaire en septembre. Les indicateurs économiques publiés cette semaine ont renforcé cette position.

Parallèlement, les tensions commerciales alimentent l'incertitude : le président américain

Donald Trump a imposé de nouveaux droits de douane à plusieurs partenaires, dont le Canada, le Brésil, l'Inde et Taïwan.

Parmi les autres métaux précieux, l'argent recule de 0,7% à 36,50 dollars l'once, le platine perd 0,8% à 1.278,40 dollars et le palladium cède 0,2% à 1.188,28 dollars. Ces trois métaux s'orientent également vers des pertes hebdomadaires.

Zone euro : l'inflation stable en juillet, à 2% sur un an

L'inflation est restée stable dans la zone euro en juillet, à 2% sur un an, selon des données publiées vendredi par l'office européen des statistiques. C'est un peu moins bien que les prévisions des analystes, qui tablaient sur une très légère baisse.

L'inflation sous-jacente, corrigée des prix volatils de l'énergie et de l'alimentation, qui fait référence pour les experts, est elle aussi restée stable, à 2,3% dans les 20 pays partageant la monnaie unique européenne.

Après avoir atteint des niveaux record dans le sillage de la pandémie de Covid-19, le rythme de la hausse des prix à la consommation tend à converger vers les objectifs de la Banque centrale européenne. Elle avait atteint un record en octobre 2022, à 10,6% sur un an.

Wall Street termine en baisse

La Bourse de New York a terminé en baisse jeudi, malgré des résultats encourageants de Meta et Microsoft, sur fond d'attentisme avant la mise en place des droits de douane de Donald Trump.

Le Dow Jones a perdu 0,74%, l'indice Nasdaq a terminé à un niveau proche de l'équilibre (-0,03%) et l'indice élargi S&P 500 a reculé de 0,37%. Sur le marché obligataire, le rendement des emprunts d'état américains à 10 ans restait stable par rapport à la clôture mercredi, à 4,37%.

Le dollar décroche, lesté par l'emploi américain

Le dollar glisse nettement vendredi, plombé par une dégradation des conditions sur le marché du travail aux Etats-Unis ces derniers mois, qui pourrait forcer la Réserve fédérale (Fed) à revoir ses perspectives de baisse de taux.

Vers 20H40 GMT, la devise américaine reculait de 1,47% par rapport à l'euro, à 1,1585 dollar, et perdait 0,54% contre la livre britannique, à 1,3279 dollar.

La devise américaine "a définitivement mis fin à sa série de six séances consécutives de hausse ce matin et subit un revers important", notent les analystes de Monex USA. En cause : un taux de chômage en progression le mois dernier, à 4,2% contre 4,1% en juin. Les créations d'emplois ont fortement baissé, à 73.000 en juillet, moins qu'attendu par les analystes.

Celles de mai et juin ont été en outre fortement révisées à la baisse, à respectivement 19.000 et 14.000, au plus bas depuis la pandémie de Covid-19.

Cela a fait chuter les taux obligataires américains : vers 20H40 GMT, le rendement des bons du Trésor à 10 ans se détendait fortement à 4,21%, contre 4,37% à la clôture jeudi. Le deux ans, plus sensible à la conjoncture monétaire, reculait à 3,68%, contre 3,95%.

	Cours de vendredi	Cours de jeudi
	20H40 GMT	21H00 GMT
EUR/USD	1,1585	1,1415
EUR/JPY	170,77	172,08
EUR/CHF	0,9317	0,9273
EUR/GBP	0,8724	0,8642
USD/JPY	147,41	150,75
USD/CHF	0,8042	0,8123
GBP/USD	1,3279	1,3207

ETATS UNIS

Une gouverneure de la Fed démissionne à une période sensible pour la banque centrale

Le président américain Donald Trump, qui veut des taux d'intérêt plus bas, pourra nommer plus tôt que prévu un nouveau membre du Comité monétaire de la Réserve fédérale (FOMC) qui fixe la politique monétaire, après la démission surprise d'une gouverneure de la Fed vendredi.

Adriana Kugler "a envoyé sa lettre de démission au prési-

dent Trump et retournera enseigner à l'université de Georgetown cet automne", a rapporté dans un communiqué la banque centrale des Etats-Unis.

Le mandat de Mme Kugler, nommée en 2023 à ce poste à l'initiative du président Joe Biden, courrait jusque fin janvier 2026.

Sa démission sera effective à

compter du 8 août. Ni le communiqué ni son courrier à M. Trump ne donnent les raisons de son départ anticipé. Plus tôt cette semaine, Adriana Kugler n'avait pas pu participer à la réunion du comité de politique monétaire de la Fed ni voter sur les taux d'intérêt. Un porte-parole de la banque centrale avait rapporté que c'était pour une "raison personnelle".

L'annonce intervient à une période compliquée pour la Fed, dont le président Jerome Powell est continuellement mis sous pression par Donald Trump qui lui reproche de ne pas baisser les taux.

L'institution commence aussi à connaître des dissensions sur la politique monétaire à mener, alors que l'économie est secouée par l'of-

fensive protectionniste de l'exécutif américain.

La dernière réunion monétaire de la Fed, qui s'est donc tenue en l'absence de Mme Kugler, s'est conclue par un maintien des taux à leur niveau actuel ainsi que par la rare dissension de deux gouverneurs, Michelle Bowman et Christopher Waller.

APS

PROTECTION CIVILE Renforcement des efforts de la formation en matière de premiers secours



La Direction générale de la Protection civile (DGPC) poursuit la mise en œuvre de son programme de formation en premiers secours destiné aux citoyens, visant à renforcer la culture de prévention des accidents et les méthodes d'y faire face. Ce programme, qui a permis de former plus de 170.000 citoyens au cours des dernières années, s'inscrit dans le cadre de "la politique générale de la Protection civile visant à ancrer la culture des premiers secours et à former les citoyens dans ce domaine", a indiqué, dans une déclaration à l'APS, le sous-directeur des statistiques et de l'information à la DGPC, Nassim Bernaoui.

Intitulé "Un secouriste dans chaque famille", ce programme a pour objectif de prévenir les accidents à travers "l'ancrage de cette culture ainsi que la formation sur la manière d'y faire face lors de leur survenance, par l'apprentissage des premiers secours. Cela permet d'adopter les bons réflexes et de contribuer à sauver des vies en danger, en attendant l'arrivée des secouristes", a-t-il expliqué.

Concernant les détails de ce programme, le responsable a précisé qu'il s'agit de "sessions de formation organisées quatre fois par an, d'une durée de 21 jours chacune, à raison de deux heures par jour au profit de toutes les franges de la société âgées entre 19 et 65 ans". Le programme comprend "des cours théoriques et pratiques sur les premiers secours, les accidents et les dangers, pour que le citoyen puisse prendre connaissance des différents types d'accidents et de blessures, et de la manière d'y faire face, comme stopper des hémorragies jusqu'à l'arrivée des secours".

M. Bernaoui a affirmé que "170.000 citoyens des deux sexes ont été formés dans ce programme", au cours des dernières années, d'autant plus que les formations sont organisées régulièrement, environ tous les 3 mois. Les personnes souhaitant bénéficier de ces formations peuvent, a ajouté M. Bernaoui, "se rapprocher du service de formation, à travers les directions de la Protection civile, qui se chargent des inscriptions afin de soumettre les bénéficiaires à une formation suivie d'une évaluation, donnant lieu à une attestation de participation.

Par ailleurs, le responsable a révélé que les services de la Protection civile ont mis en place "un cycle de formation spécialisé" en premiers secours intitulé "Le secouriste volontaire de proximité", destiné aux participants désirant approfondir leur formation. Ce cycle permettra aux services de la Protection civile de "soliciter cette catégorie de secouristes en cas d'urgence". A cette occasion, le responsable a invité les citoyens à "participer à ce programme, en raison de son importance dans la vie quotidienne, afin de contribuer à limiter les accidents, par l'acquisition d'une culture préventive, que ce soit pour éviter les accidents ou pour savoir y faire face, ce qui constitue une importante action préventive pour la sécurité de la société".

APS

COLONIES DE VACANCES L'attente d'une réponse officielle de la direction générale de l'ANALJ se prolonge

Alors que la saison estivale 2025 bat son plein et que les enjeux liés à l'organisation des colonies de vacances mobilisent l'attention de nombreux acteurs du secteur jeunesse, une question demeure en suspens : quelles sont les orientations officielles de l'Agence nationale pour les activités de jeunesse (ANALJ) face aux préoccupations soulevées sur le terrain ?

Par Abed Meghit

Dans un contexte national marqué par une volonté affirmée de renforcement du dialogue avec les partenaires de terrain, le ministre de la Jeunesse, Mustapha Hidaoui, sous l'impulsion d'un ministre ouvert au dialogue et engagé dans la communication proactive, a multiplié les initiatives pour moderniser les canaux d'échange avec les jeunes, les encadreurs et les médias.

Le ministre, en tant que communicateur institutionnel, n'a eu de cesse de rappeler de la transparence, l'écoute et l'interaction constante sont des piliers essentiels dans la gestion de la politique jeunesse.

Dans cet esprit, la presse nationale, dans toute sa diversité, joue un rôle de partenaire stratégique. Elle ne se limite plus à relater les faits, mais contribue activement à la mise en lumière des réussites, des attentes et des réalités vécues sur le terrain, notamment dans le domaine sensible et vital des colonies de vacances.

Les journalistes, acteurs engagés de l'information citoyenne, participent à la dynamique nationale de réforme, en assurant la médiation entre les institutions et les citoyens.

C'est dans ce cadre professionnel et constructif que notre rédaction a sollicité à plusieurs reprises la direction générale de l'ANALJ, dans le but de permettre à l'agence de partager sa lecture de la situation, d'apporter des éclaircissements sur la saison en cours, et de faire



connaître les perspectives envisagées pour l'avenir.

Une première demande d'entretien a été officiellement déposée le 1er décembre 2024, suivie d'une relance administrative datée du 2 janvier 2025. En complément, plusieurs appels téléphoniques ont été effectués auprès du secrétariat de la direction générale ainsi qu'auprès du chargé de la communication de l'agence.

Un déplacement sur le terrain a également été assuré par notre journaliste à Mostaganem, le 30 juin 2025, lors d'un événement jeunesse, dans l'espoir de recueillir une déclaration ou un point de vue officiel. À ce jour, aucun retour formel n'a été communiqué, maintenant ainsi une attente ouverte et respectueuse.

Il est utile de souligner que cette démarche s'inscrit pleinement dans une logique de dialogue, de transparence et de partenariat. L'objectif n'est ni

de juger, ni d'interpréter, mais de transmettre avec exactitude et clarté l'information que le public est en droit de recevoir.

Sur le terrain, plusieurs cadres, animateurs ont exprimé des interrogations légitimes concernant les modalités de gestion et les ressources disponibles. Il convient de rappeler que seule une communication directe et officielle permettrait de clarifier certains points, de répondre aux questionnements, et de consolider la relation de confiance entre les structures locales et les instances centrales.

La parole institutionnelle, lorsqu'elle est partagée avec les médias dans un cadre respectueux, contribue à apaiser les inquiétudes, à encourager les bonnes pratiques et à valoriser les efforts déployés.

Dans ce contexte, la disponibilité d'une réponse ou d'une mise au point de la part de la direction

générale de l'ANALJ demeure fortement attendue, notamment en ce qui concerne : l'évaluation de la première moitié de la saison estivale ; les pistes d'amélioration déjà envisagées ; les engagements concrets en matière d'encadrement, de logistique et de suivi pédagogique.

Les encadreurs, les animateurs ainsi que l'ensemble des partenaires institutionnels attachent une importance grandissante à la communication publique, à l'évaluation continue et à l'orientation vers un service de qualité.

La presse, dans ce paysage, s'inscrit comme un levier essentiel d'accompagnement, de pédagogie et de transparence. Fidèle à cet esprit de collaboration et de responsabilité, notre rédaction reste entièrement disponible pour relayer toute déclaration, note d'information ou message que la direction générale de l'ANALJ souhaiterait adresser à l'opinion publique.

ORAN

Réception attendue de plusieurs structures éducatives

La wilaya d'Oran prévoit la réception de plusieurs infrastructures éducatives à l'occasion de la rentrée scolaire 2025-2026, a-t-on appris, samedi, auprès de la direction locale de l'Éducation.

Parmi les projets en cours de réalisation à travers différentes communes de la wilaya, récemment inspectés par les autorités locales, figurent trois lycées d'une capacité variant entre 800 et 1.000 places pédagogiques, situés respectivement au niveau du site des

1.201 logements publics locatifs dans la commune de Bir El-Djir, au quartier des 2.000 logements du pôle urbain de Belgaid (dans la même commune), ainsi qu'un autre lycée à Benfreha.

Le secteur sera également renforcé par deux CEM aux sites 1 et 2 du quartier des 2.000 logements AADL du pôle urbain "Chahid Ahmed Zabana", lesquels contribueront de manière significative à réduire la surcharge des classes, a-t-on indiqué. Pour la prochaine

rentrée scolaire également, il est également prévu la réception d'une école primaire au douar Boudjemâa, ainsi que de deux groupes scolaires, l'un au quartier Mohamed-Boudiaf dans la commune de Hassi Bounif, et l'autre au quartier des 800 logements dans la commune de Sidi Benyebka.

Pour rappel, la wilaya d'Oran dispose au total de plus de 900 établissements scolaires, dont 613 écoles primaires, 197 CEM et 93 lycées.

JAPON Record de chaleur battu en juillet

Le Japon a connu son mois de juillet le plus chaud depuis 1898, a indiqué vendredi l'agence météorologique nationale (JMA), à l'heure où le changement climatique favorise des vagues de chaleur étouffantes à travers le monde.

C'est la troisième année consécutive que l'archipel enregistre la température moyenne mensuelle la plus élevée pour un mois de juillet, a-t-elle souligné. Les températures dans le pays ont été supérieures de 2,89 C par rapport à la normale", a précisé la JMA, battant le record de juillet 2024 (2,16 C). Mercredi, le Japon avait enregistré une température historique de 41,2 C dans la région occidentale de Hyogo, après que le pays a déjà connu un mois de juin le plus chaud de son histoire.

"Le mois prochain devrait continuer à apporter une chaleur intense dans tout le pays", a mis en garde l'agence météorologique japonaise. L'archipel a également connu en juillet de faibles précipitations dans un grand nombre de régions, notamment dans le nord de l'archipel et plus particulièrement dans les zones situées le long du littoral de la mer du Japon, a-t-elle ajouté. Cette année, la saison des pluies 'est terminée dans l'ouest environ trois semaines plus tôt que d'habitude. Les scientifiques affirment que le changement climatique d'origine humaine rend les vagues de chaleur plus intenses, plus fréquentes et plus généralisées. Les météorologues japonais mettent en garde contre tout lien direct entre des conditions météorolo-



giques spécifiques (comme une forte chaleur à une période donnée) et le changement climatique sur le long terme. Mais ils n'en observent pas moins que le réchauffement climatique alimente ces dernières années des phénomènes météorologiques imprévisibles.

L'été 2024 avait été le plus chaud jamais enregistré, à égalité avec le niveau record observé en 2023, suivi de l'automne le plus chaud depuis le

début des relevés il y a 126 ans. Les cerisiers japonais, emblématiques de l'archipel, fleurissent plus tôt en raison de températures plus chaudes, voire ne fleurissent pas complètement, les automnes et les hivers n'étant pas assez froids pour déclencher la floraison. Autre signal frappant: l'icône calotte neigeuse du mont Fuji n'est apparue l'an dernier que début novembre, contre début octobre en moyenne.

CHINE

La Chine renouvelle ses alertes à la pluie et à la chaleur

La Chine a renouvelé samedi ses alertes météorologiques, mettant en garde contre des tempêtes de pluie et des températures élevées dans plusieurs régions.

Le Centre météorologique national (CMN) a maintenu une alerte jaune aux tempêtes de pluie, prévoyant de fortes précipitations de samedi à dimanche dans certaines parties de la Mongolie intérieure, du Heilongjiang, du Jilin, du Liaoning, du Shanxi, du Hebei, de Beijing, de Tianjin, du Jiangsu, de Shanghai, du Zhejiang, de l'Anhui, du Jiangxi, du Fujian, du Guangdong, du Guangxi, du Yunnan et de Taïwan.

Certaines de ces régions pour-

raient enregistrer des précipitations horaires dépassant 70 millimètres, accompagnées d'orages et de vents violents, selon le CMN. Les autorités locales sont exhortées à prendre les précautions nécessaires et à inspecter les systèmes de drainage dans les villes, les terres agricoles et les étangs piscicoles.

Le CMN a également renouvelé une alerte jaune aux températures élevées dans plusieurs régions. Des températures de 35 à 39 degrés Celsius sont attendues samedi en journée dans certaines parties du nord de la Chine, du Shaanxi, des régions entre le fleuve Jaune et la rivière Huaihe, de la plaine de

Jiangnan, du bassin du Sichuan, des zones au sud du fleuve Yangtsé, du sud de la Chine, du Xinjiang, du Gansu et de la Mongolie intérieure.

Les températures pourraient dépasser 40 degrés Celsius par endroits au Shaanxi, au Sichuan, à Chongqing et au bassin de Turpan au Xinjiang, a indiqué le centre. Le centre a conseillé aux populations de prendre des mesures de protection et d'éviter une exposition excessive au soleil.

La Chine possède un système d'alerte météorologique à quatre couleurs, le rouge représentant le niveau le plus élevé, suivi par l'orange, le jaune et le bleu.

THAÏLANDE

La tempête Wipha a fait six morts

La tempête tropicale Wipha, qui frappe la Thaïlande depuis dix jours, a déjà fait six morts et affecté plus de 230.000 personnes à travers le pays, ont déclaré samedi les autorités en charge de la gestion des catastrophes. Depuis le 21 juillet, les fortes pluies qui accompagnent cette tempête ont entraîné des inondations dans 12 provinces, principalement au nord et au centre du royaume, selon le Département thaïlandais de prévention et de mitigation des catastrophes. "Nous surveillons de près les conséquences de Wipha et nous nous coordonnons avec les provinces affectées afin de venir en aide à ceux qui en ont besoin", a-t-elle déclaré dans un communiqué. Selon les services météorologiques du royaume, les précipitations devraient se calmer dans les prochains jours. La saison de la mousson (mai-octobre) apporte son lot de fortes pluies chaque année, mais les scientifiques ont alerté sur le risque d'intensification des intempéries liés au dérèglement climatique.

VIETNAM

8 morts et trois disparus lors de crues soudaines dans le nord du Vietnam

Huit personnes sont mortes et trois autres sont portées disparues à la suite d'inondations et de glissements de terrain survenus ces derniers jours dans la province vietnamienne de Dien Bien (nord), a rapporté samedi l'agence de presse officielle VNA. Une soixantaine de maisons avaient été emportées ou endommagées par les eaux de crue, selon l'Autorité vietnamienne de gestion des catastrophes et des digues et 30 villages demeurent isolés en raison de l'interdiction de la circulation. Près de 700 personnes, dont des policiers, des militaires, des miliciens locaux et des membres de diverses organisations de masse, ont été déployées pour rechercher les disparus. Lors d'une visite dans la commune de Xa Dung samedi matin, le vice-Premier ministre Tran Hong Ha a exhorté les autorités locales à agir rapidement pour s'assurer qu'aucun habitant ne souffre de la faim, ne soit coupé du monde pendant de longues périodes ou n'ait pas accès à l'information.

COLOMBIE

L'ex-président Uribe condamné à 12 ans d'assignation à résidence

L'ancien président colombien Alvaro Uribe a été condamné vendredi à douze ans d'assignation à résidence pour entrave à la justice et subornation de témoins, devenant le premier ex-chef de l'Etat condamné et privé de liberté en Colombie.

Ce responsable politique de droite âgé de 73 ans, qui fut à la tête de son pays de 2002 à 2010, s'est ainsi vu infliger la peine maximale prévue pour de telles charges à l'issue d'une audience à laquelle il a pris part de manière virtuelle.

Il s'est en outre vu interdire d'exercer toute fonction publique pendant plus de huit ans et devra s'acquitter d'une amende équivalant à environ 837.000 dollars. Alvaro Uribe avait été reconnu coupable lundi d'avoir tenté de faire pression sur des témoins pour éviter d'être associé aux milices d'extrême droite ayant livré une guerre sanglante aux guérillas, dans le premier procès visant un ancien président colombien. Il était également poursuivi pour fraude procédurale.

APS

EFFONDREMENT D'UNE MINE AU CHILI

Les recherches s'intensifient pour sauver cinq mineurs

Des équipes de secours intensifiaient les recherches vendredi pour retrouver cinq mineurs piégés après un effondrement qui a fait un mort dans la mine de cuivre d'El Teniente au Chili, la plus grande mine souterraine du monde.

Les activités de la mine ont été suspendues. La mine du groupe public Codelco produit 356.000

tonnes par an, soit 6,7% de la production de cuivre du Chili, premier fournisseur mondial de ce métal.

"Nous allons prendre une mesure provisoire pour suspendre l'exploitation (...) d'El Teniente", a déclaré la ministre des Mines, Aurora Williams, à des journalistes. Les mineurs bloqués travaillaient à l'extension de cette mine à quelque 900 mètres de pro-

fondeur. L'exploitation compte 4.500 km de galeries. Au moins une centaine de secouristes participent à l'opération sans avoir encore réussi à entrer en contact avec les mineurs, a indiqué le directeur général de la mine Andres Music. "Jusqu'à présent, nous n'avons pas pu les contacter.

Les galeries sont fermées, elles sont effon-

drées", a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse.

L'accident s'est produit jeudi après-midi à la suite d'un "événement sismique" dont l'origine - naturelle ou bien provoquée par les forages - est encore à l'étude.

La secousse, d'une magnitude de 4,2 selon les relevés, a causé la mort d'un travailleur et en a blessé neuf autres.

ETATS-UNIS

Une fusillade fait quatre morts, un suspect recherché

Quatre personnes ont été tuées vendredi matin lors d'une fusillade à Anaconda, une ville de l'Etat américain du Montana (nord-ouest), ont rapporté les médias locaux, citant des responsables des forces de l'ordre.

La fusillade a eu lieu dans l'établissement The Owl Bar, a rapporté NBC Montana.

Le suspect a été identifié comme

Michael Paul Brown, selon un communiqué posté sur Facebook par le Centre des forces de l'ordre du comté d'Anaconda-Deer Lodge, situé dans le sud-ouest du Montana "Veuillez noter que le suspect de la fusillade est considéré comme armé et très dangereux", indique-t-il.

Les autorités ont publié une photo du suspect et conseillé aux habitants

d'éviter la région de Stumptown et ses environs. La patrouille autoroutière du Montana a également indiqué sur Facebook "une forte présence de forces de l'ordre à l'ouest d'Anaconda près de Stumptown Road et d'Anderson Ranch Loop Road".

"Les autorités recherchent un suspect dont on pense qu'il est armé. Veuillez éviter la zone", a-t-elle ajouté.

TAMANRASSET Entame imminente des procédures liées à l'ouverture des services de l'hôpital de 240 lits

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a annoncé, mardi à Tamanrasset, l'entame, dans les prochains jours, des procédures liées à l'ouverture de certains services du nouvel hôpital "240 lits" de Tamanrasset.

En visite dans la wilaya, accompagné du secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Mahmoud Djamaa, le ministre de la Santé a amorcé sa tournée par le service de réanimation de l'ancien hôpital de Tamanrasset, qui a connu un incendie lundi dans la soirée, où il a mis l'accent sur la nécessité "d'ouvrir au plus tôt le nouvel hôpital de 240 lits qui disposera de meilleurs moyens et assurera ainsi de meilleures prestations".

Le ministre s'est également enquis de l'état des malades transférés vers l'hôpital Mère-Enfant, au nombre de vingt-et-un (21), assurant qu'ils sont entre de "bonne mains".

Il a souligné, dans le même contexte, que toutes les dispositions seront prises, notamment en matière de prise en charge médicale, appelant les responsables locaux à "redoubler d'efforts en vue de l'ouverture dans les meilleurs délais du nouvel hôpital". Et d'ajouter que de nouvelles spécialités médicales, à l'instar de la prise en charge des maladies respiratoires et des brûlures, seront ouvertes à Tamanrasset, en plus d'autres spécialités sollicitées dans la région.

Pour conclure, le ministre de la Santé a affirmé que des efforts sont déployés pour faire de Tamanrasset "un pôle médical d'excellence", à la faveur des projets en cours de réalisation où ceux déjà réceptionnés, avec aussi "l'objectif de créer un centre hospitalo-universitaire dans la région, grâce aux efforts consentis par l'Etat dans ce domaine".

HÉPATITE VIRALE L'importance du dépistage précoce soulignée à Oran

Des spécialistes ont souligné, lundi à Oran, l'importance du dépistage précoce pour éviter l'infection par l'hépatite virale et ses graves complications.

"L'hépatite virale, notamment à un stade précoce, ne présente souvent aucun symptôme, ce qui entraîne une aggravation progressive des lésions hépatiques. Cela rend le dépistage précoce essentiel pour prévenir des complications sévères", a expliqué à l'APS le professeur Nazim Kourti, chef du service d'hépatogastro-entérologie au Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran, en marge d'une campagne de sensibilisation organisée à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre l'hépatite virale.

Le Pr Kourti, également chef du service des activités médicales du même établissement hospitalier, a précisé que le diagnostic et le traitement précoces permettent d'éviter l'évolution de la maladie vers des stades avancés et mortels tels que la cirrhose ou le cancer du foie.

Ils augmentent aussi les chances de guérison en offrant des options thérapeutiques efficaces et réduisent la propagation de l'infection à d'autres personnes, a-t-il ajouté.

Le praticien a fait observer que l'Algérie est un pays pionnier à l'échelle arabe et africaine en matière de prise en charge et de dépistage précoce des différentes hépatites virales, grâce au plan mis en œuvre par le ministère de la Santé.

Ce programme prévoit notamment la vaccination obligatoire contre l'hépatite B pour les nouveau-nés et les femmes enceintes, ainsi que la mise à disposition de l'ensemble des médicaments et traitements nécessaires, ayant permis de réduire considérablement le nombre de malades.

Pour sa part, Amine Bouha, psychologue au même service, a signalé que cette campagne vise à développer des réflexes de santé publique chez les citoyens, à promouvoir la culture du dépistage précoce ainsi que les comportements de prévention afin d'éviter la maladie et ses complications. Lors de cette manifestation de sensibilisation, des équipes médicales et des outils de dépistage ont été mobilisés pour permettre aux citoyens volontaires de bénéficier d'un dépistage précoce des hépatites virales.

ORAN

Le 2^e Salon international du Dentaire MDEX du 18 au 20 septembre

La deuxième édition du Salon international du Dentaire MDEX, se tiendra du 18 au 20 septembre prochain au Centre de Conventions Mohamed-Benahmed d'Oran (CCO), ont annoncé vendredi les organisateurs.



Plus de 50 exposants sont attendus lors de cette manifestation, représentant plus de 300 marques, distributeurs et start-up du secteur dentaire, a indiqué Mme Benchouk Manel Zahia, de l'agence événementielle "Insolite pro". Ce salon se veut comme un carrefour des innovations, des échanges scientifiques et des opportunités professionnelles dans le domaine de la dentisterie en Algérie, a-t-elle précisé.

Le MDEX 2025 est par ailleurs une occasion pour les professionnels de découvrir les dernières tech-

nologies et solutions destinées à moderniser leur pratique, a-t-elle encore souligné. Un programme scientifique riche et multidisciplinaire sera organisé en marge du salon, avec 30 conférences, 25 ateliers et 56 posters. Il s'agit de conférences, ateliers pratiques, démonstrations en direct et interventions d'experts nationaux et internationaux, abordant des thématiques innovantes telles que la dentisterie numérique, la biomimétique, l'esthétique, la chirurgie avancée ou encore la gestion de cabinet.

Plus de 3000 inscrits aux formations de premiers secours (CRA)



Le bureau du Croissant-Rouge Algérien (CRA) d'Oran a recensé plus de 3000 inscrits aux formations en secourisme, qui ont débuté, vendredi, sous le slogan "Un secouriste dans chaque foyer". Ces formations gratuites s'inscrivent dans le cadre de la campagne nationale organisée par le CRA, visant à former le plus grand nombre de secouristes au niveau national. La présence de plus de 3000 inscrits à Oran témoigne de l'intérêt que porte les jeunes à ce type de formation spécialisée, s'est félicité le président du bureau d'Oran de cette organisation,

Kamel Mouchi. L'accent sera mis, lors de cette formation, sur les modes d'intervention et de sauvetage lors d'accidents domestiques, de la route, de travail, ainsi que dans les espaces de loisirs et de sport, selon la même source.

Cette formation se déroule en quatre sessions. La première, qui a été lancée aujourd'hui, concerne les daïras d'Arzew, Béthioua et Gdyl, et se tient, deux jours durant, au Centre culturel et au Complexe sportif les Jardins d'Arzew. Le Centre culturel Mohamed Belkebir à Oued Tlélat accueille, pour sa part, les inscrits

des daïras de Oued Tlélat et Es-Senia, les 8 et 9 août.

Par ailleurs, la salle omnisports de Ain Turk recevra les inscrits des daïras d'Ain Turk et Boutlélis les 15 et 16 août, tandis que les formations pour les daïras d'Oran et Bir El Djir auront lieu les 22 et 23 du mois courant au Centre de loisirs scientifiques d'Oran. Pas moins de 11 formateurs agréés ont été mobilisés pour assurer cette formation, a indiqué M. Mouchi, qui a souligné que ces formateurs ont reçu une formation de haut niveau.

PALESTINE

Agression sioniste contre Ghaza : le bilan s'alourdit à 60.332 martyrs et 147.643 blessés

Le bilan de l'agression génocidaire menée par les forces de l'occupation sioniste contre la bande de Ghaza depuis le 7 octobre 2023, s'est alourdi à 60.332 martyrs et 147.643 blessés, ont indiqué vendredi les autorités sanitaires palestiniennes.



Selon la même source, les corps de 83 martyrs et 554 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures. Les autorités sanitaires palestiniennes ont ajouté que 9.163 Palestiniens sont tombés en martyrs et

35.602 autres ont été blessés depuis le 18 mars dernier, date de la reprise de l'agression sioniste, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres.

Elles ont également souligné

que le bilan des attaques de l'armée sioniste visant les Palestiniens qui attendaient l'aide humanitaire à Ghaza s'élève à 53 martyrs et 400 blessés durant les dernières 24 heures, tandis que le bilan global est de 1.383 martyrs et 9.218 blessés.

Agression sioniste à Ghaza : il est "essentiel" d'avoir un flux continu d'aide médicale (OMS)

Il est "essentiel" d'assurer un flux continu d'aide médicale vers la bande de Ghaza où l'entité sioniste continue de mener une agression génocidaire depuis le 7 octobre 2023, a souligné le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), dont des camions se dirigent vers un point de passage mercredi.

Tedros Adhanom Ghebreyesus a à cet égard déclaré que l'OMS, venait d'acheminer dix camions dans le point de passage de Karem Abou Salem. Ces véhicules sont chargés de "médicaments essentiels, de matériel de laboratoire et d'analyse de l'eau", a-t-il précisé. Deux autres camions transportant de l'aide médi-

cale, ainsi que douze palettes de produits sanguins, devraient les rejoindre jeudi.

"Toutes les livraisons de l'OMS seront ensuite envoyées dans (la bande de) Ghaza, de même que trois camions transportant du matériel médical provenant de partenaires", a précisé M. Tedros sur les réseaux sociaux.

"Les besoins sanitaires dans (la bande de) Ghaza sont immenses. Un flux continu de fournitures médicales est essentiel", a-t-il souligné, ajoutant : "Nous continuons d'appeler à un accès durable, sûr et sans entrave de l'aide médicale à (la bande de) Ghaza et à travers celle-ci, ainsi qu'à un cessez-le-feu".

"La paix est le meilleur remède", a à cet égard conclu le responsable. L'entité sioniste a imposé un blocus total à la bande de Ghaza le 2 mars. L'Organisation mondiale de la santé affirme que, dans la bande de Ghaza, les frappes aériennes de l'armée sioniste et le manque de matériel médical, de nourriture, d'eau et de carburant ont "quasiment épuisé" un système de santé sous-financé, de nombreux hôpitaux étant hors service et d'autres fonctionnant à peine.

La fourniture de services de santé essentiels - des soins maternels au traitement des maladies chroniques - a été "gravement compromise", a déploré l'OMS.

MADAGASCAR

Recul du paludisme grâce à une large campagne de lutte



Le taux de prévalence du paludisme a chuté à moins de 50% dans le district malgache d'Ikongo (sud-est), une zone classée à haute prévalence de cette maladie depuis avril dernier, a annoncé le ministère malgache de la Santé. Avant juillet, près de 85% des patients admis à l'hôpital d'Ikongo étaient atteints de paludisme, un taux désormais passé à moins de 50% dans les centres hospitaliers du district, a indiqué l'établissement hospitalier régional. Son médecin-chef, le Dr Eugène Andriamiandravola, attribue cette amélioration à la campagne gouvernementale de lutte contre le paludisme, soutenue notamment par la mise en place du Centre opérationnel de réponse d'urgence paludique d'Ikongo (CORUPI), chargé de surveiller la propagation de la maladie, ainsi que de coordonner la riposte.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a également apporté un appui d'urgence, soit plus de deux tonnes de médicaments, d'intrants médicaux et de matériels. Elle a aussi dépêché sur place des épidémiologistes et des logisticiens afin de renforcer la riposte. Motivée par la gratuité des soins, la population s'est massivement mobilisée, entraînant une augmentation significative du nombre de consultations pour des symptômes de paludisme, avec une prise en charge rapide et efficace, selon le ministère. Les interventions du CORUPI prendront fin prochainement et les autorités sanitaires locales se chargeront de la poursuite de la lutte contre le paludisme jusqu'à son éradication totale, a-t-il assuré.

CHOLÉRA

Quelque 80.000 enfants menacés en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale (ONU)



Environ 80.000 enfants sont exposés à un risque élevé de choléra alors que la saison des pluies commence en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale, selon Farhan Haq, porte-parole adjoint du secrétaire général de l'ONU.

Les épidémies actives en République démocratique du Congo et au Nigeria augmentent le risque de transmission transfrontalière vers les pays voisins, a déclaré M. Haq, lors d'un point de presse quotidien. Le Tchad, la République du Congo, le Ghana, la Côte d'Ivoire et le Togo sont également confrontés à des épidémies en cours, a-t-il poursuivi, citant le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

Le Niger, le Liberia, le Bénin, la République centrafricaine et le Cameroun restent sous surveillance en raison de leur vulnérabilité, a ajouté le porte-parole. Depuis le début des épidémies, l'UNICEF fournit des équipements sanitaires, de l'eau, des produits d'hygiène et d'assainissement aux centres de traitement et aux communautés, a-t-il rappelé.

Outre le soutien à la vaccination contre le choléra dans les zones touchées et l'encouragement des familles à se faire soigner et à améliorer leurs pratiques d'hygiène, des efforts urgents et intensifiés sont nécessaires pour prévenir la propagation et contenir la maladie dans toute la région, a recommandé M. Haq.

Afin de renforcer la réponse d'urgence dans toute la région au cours des trois prochains mois, l'UNICEF Afrique de l'Ouest et Centrale a besoin de toute urgence de 20 millions de dollars pour fournir un soutien dans les domaines de la santé, de l'eau et de l'assainissement, de la communication des risques et de l'engagement communautaire, a-t-il signalé.

SIERRA LEONE

Plus de 5.000 cas de Mpox recensés dans le pays depuis début 2025



Plus de 5.000 cas de Mpox ont été recensés en Sierra Leone, depuis début 2025 après avoir contracté le virus qui a entraîné la mort de plus de 40 personnes, ont rapporté

des médias, jeudi, citant un bilan du ministère de la Santé. Le ministère qui a intensifié ses campagnes de surveillance, a fait état d'un total de 5.009 cas, dont 46 décès liés à

l'épidémie, selon les mêmes sources, soulignant que sur les 5.009 cas recensés, 2.795 l'ont été dans la seule capitale sierra-léonaise Freetown.

"Nos équipes sanitaires sont à pied d'œuvre pour inspecter les familles et foyers des différentes communautés à la recherche de cas suspects", a affirmé le directeur exécutif de l'Agence nationale de santé publique de Sierra Leone, Foday Sahr. Le responsable a en outre précisé que le nombre de centres de dépistage était

désormais au nombre de neuf dans le pays, principalement à Freetown et dans plusieurs grandes villes en région. On suivi intensifié des cas a aussi été mis en place dans les districts. Le gouvernement de Sierra Leone a obtenu auprès de partenaires environ 206.000 doses de vaccin contre le virus. Le Mpox, causé par un virus de la même famille que celui de la varicelle, se manifeste principalement par une forte fièvre et l'apparition de lésions cutanées, dites vésicules.

CALCIUM

9 aliments pour en faire le plein

Le calcium est un minéral indispensable pour notre organisme. Outre les produits laitiers qui sont les sources les plus importantes de calcium d'autres aliments peuvent compléter nos besoins en calcium.

Le calcium est le principal minéral de l'organisme et se trouve à 99% dans les os. Sa fonction principale est l'édification et le renouvellement du squelette mais il d'autres fonctions importantes dans l'organisme, comme par exemple la transmission des informations entre les cellules et la contraction musculaire et cardiaque. L'apport journalier recommandé (AJR) pour le calcium est de 900mg/jour. Les adolescents, les femmes enceintes et allaitantes et les personnes âgées ont des besoins en calcium plus importants, de l'ordre de 1000 à 1200 mg par jour. Le calcium est apporté à l'organisme par l'alimentation. Les sources les plus intéressantes de calcium sont les produits laitiers (lait, fromage, yaourts...) qui apportent une quantité importante de calcium, qui plus est plus facilement absorbée au niveau digestif. Les fromages à pâte cuite comme l'emmental sont les produits laitiers les plus riches en calcium avec une teneur en calcium de 1000 à presque 1200 mg pour 100g. Mais d'autres aliments sont également riches en calcium. C'est notamment le cas de certaines céréales et légumes secs (avoine, quinoa, haricots blancs ou rouges, soja...), des fruits oléagineux (amandes, noisettes, noix...), des légumes à feuilles vertes (épinards, cresson...) et des sardines entières ou des anchois. Ainsi, le persil, les épinards ou le cresson apportent entre 160 et 230mg de calcium pour 100g et les sardines entières (avec les arêtes) 200 à 400mg de calcium pour 100g.



1/9 - Les figues séchées
La figue sèche est bien pourvue en calcium avec une teneur en calcium de 160mg pour 100g. D'autres fruits secs ont une teneur intéressante en calcium. C'est le cas des dattes avec 65mg de calcium pour 100g et des pruneaux, Attention car les fruits secs sont caloriques !

2/9 - La sardine
Consommées frites ou en conserve, à la condition d'être consommées avec leurs arêtes (7), les sardines peuvent apporter 200 à

400 mg de calcium pour 100g. Les anchois consommés avec les arêtes ont une teneur équivalente en calcium. Tous les autres poissons sont pauvres en calcium (moins de 40mg par 100g).

3/9 - Les crustacés
Les crustacés et les fruits de mer (crevettes, écrevisses, gambas, crabes, homards, huîtres, moules...) ont tous en commun un faible apport en calories et une richesse en calcium. Ils

contiennent environ 60g de calcium pour 100g.

4/9 - L'amande
C'est le fruit oléagineux le plus riche en calcium, 100g d'amandes contiennent 250mg de calcium. Le lait d'amande a donc aussi une teneur en calcium de 230mg pour 100g, en sachant qu'il y a 300mg de calcium dans 250ml de lait de vache. Les noix et les noisettes apportent elles 175mg de calcium pour 100g.

5/9 - Les épinards
Les épinards sont un des légumes les plus riches en calcium: 100g d'épinards contiennent 210mg de calcium.

Ne les consommez pas bouillis car avec ce mode de cuisson la teneur en calcium n'est plus que de 130mg pour 100g. Les choux et les brocolis sont également riches en calcium.

6/9 - Le cresson
Le cresson fait partie des légumes à feuilles vertes riches en calcium. Le cresson contient en effet 180mg de calcium pour 100g. 75g de cresson fournissent 15% de l'apport journalier recommandé en calcium.

Et comme il est également une source très intéressante d'autres minéraux (potassium, magnésium, fer notamment) il mérite de figurer plus souvent au menu.

7/9 - L'emmental
Si tous les produits laitiers sont riches en calcium, les fromages de type emmental, cantal, comté et beaufort sont les plus riches en calcium : 197mg de calcium pour 100g pour l'emmental et 800mg de calcium pour 100g de cantal, contre 130mg de calcium pour 100g de fromage blanc.

8/9 - Les graines de soja
Les graines de soja (à ne pas confondre avec les germes de haricots mungo appelés à tort germes de soja) qui appartiennent aux légumineuses ont une teneur en calcium intéressante.

Assavoir : ces graines de soja ne se consomment pas crues. Elles servent à fabriquer le lait de soja, le tofu, le miso...

9/9 - Les haricots blancs
Les haricots blancs sont les légumes secs les plus riches en calcium, avec 183mg de calcium pour 100g.

Les graines de lupin en contiennent 176mg pour 209g, suivies des haricots mungo, avec 133mg de calcium pour 100g.

La prise de calcium ou de vitamine D ne protégerait pas des fractures



Les compléments de calcium et de vitamine D, réputés pour renforcer la santé osseuse, n'auraient pas d'effet sur le risque de fracture, notamment chez les personnes âgées.

Il est souvent recommandé aux personnes âgées ou atteintes d'ostéoporose de consommer des compléments alimentaires à base de calcium et vitamine D. Renforçant les os, cela ferait baisser les risques de fractures. Plusieurs études antérieures avaient déjà eu des résultats mitigés à ce sujet. Afin d'apporter de nouvelles données, des chercheurs chinois de l'hôpital de Tianjin ont effectué une méta-analyse de 33 essais cliniques comparant l'utilisation de ces compléments (calcium, vitamine D ou les deux) à un placebo ou à l'absence de traitement. Leur étude est parue dans le Journal of the American Medical Association.

PAIRE ATTENTION À SON ALIMENTATION
Au total, 51 143 adultes de plus de 50 ans ont participé à ces essais cliniques. Aucune différence significative n'a été observée face à la prise de calcium et de vitamine D par rapport au nombre de fractures.

Ces observations ont été faites toutes les fois que les doses prises, le sexe du patient ou son historique de fractures. Cette étude n'appuie donc pas la consommation de calcium ou vitamine D comme moyen de prévention des fractures. Cela va dans le sens de deux précédentes études britanniques qui avait constaté une augmentation de la densité osseuse de 1 à 2% seulement au bout de 3 ans. Cette augmentation était, en plus, peu susceptible de réduire significativement les risques de fractures... Selon les médecins, une alimentation équilibrée devrait suffire à garder nos os en bonne santé.

DR. H. H. H.

DU CALCIUM POUR RENFORCER LES OS
Longtemps présenté comme le remède miracle contre l'ostéoporose, le calcium, s'il reste indispensable à l'organisme, ne suffit pas à protéger de cette pathologie.
"Le calcium ne prévient pas les fractures, admet le Pr Bernard Cortet, rhumatologue au CHU de Lille, mais il ne faut pas le négliger : on en perd tous les jours, notamment dans les urines, et l'on sait par ailleurs que les médicaments anti-ostéoporotiques sont plus efficaces si on prend du calcium." Les besoins en calcium d'un adulte sont de 900 mg/jour et de 1200 mg/jour après 65 ans.

On le trouve :

- Dans les produits laitiers (parmesan, comté, yaourts), à consommer au moins 3 fois par jour, de préférence le soir, car les cellules destructrices de l'os travaillent surtout la nuit. Privilégier le yaourt plutôt que les "spécialités laitières", pauvres en calcium, les fromages à pâte dure (gruyère, comté, emmental) plutôt que ceux à pâte molle ou à tartiner. 1 yaourt = 160 mg de calcium, 1 verre de lait = 120 mg, 50 g de comté = 495 mg, 50 g d'emmental = 445 mg.
- Dans les eaux riches en calcium (Talland, Hépar, Courmayeur, Contrex...). Mais ne pas boire uniquement que ces eaux très minéralisées en cas d'antécédents de calculs urinaires.
- Dans les figues, épinards, chou vert, brocolis, poireaux, amandes, noisettes, quinoa, sésame, sardines... "Toutes les eaux d'origine végétale (à l'exception du chou chinois) est moins bien absorbé que le calcium laitier, précise Véronique Coxam : c'est la raison pour laquelle il faut en consommer beaucoup même si certains végétaux sont très riches en calcium."

Les coups de pouce :

Du lit à l'assiette, une algue très riche en calcium, très alcalinisante donc anti-acide, 1 gélule matin, midi et soir (Nutergia, BioPhospho, Aroma celtic), ou une demi cuillère à café rase dans un jus de fruits ou de légumes une fois par jour, pendant 1 mois, répéter environ 3 fois par an (Bioscan, Teramer).

De l'algue klamath, 4 gélules par jour pendant 10 jours (Algotonic) ou 1 à 3 cuillères à café de poudre par jour pendant 1 à 3 mois (Sol Semilla), deux fois dans l'année.

Un tartare d'algues en paillettes (Kelp, wakamé, nori), à mélanger avec de l'ail, de l'huile d'olive, du jus de citron et des échalotes et à tartiner en apéritif.

2 granules trois fois par jour de Calcareo Carbonica, Calcareo phosphorica, Calcareo fluorica et Silicea, le tout en 9 CH, pendant au moins deux à trois mois.

Manquer de calcium est mauvais pour le cœur
Selon une étude américaine, manquer de calcium double le risque de faire un arrêt cardiaque soudain.
Les chercheurs de l'Institut de cardiologie Cedars-Sinai à Los Angeles, en Californie, ont cherché à définir quelles pouvaient être les causes de l'arrêt cardio-respiratoire, également appelé arrêt cardiaque soudain. Leurs travaux, publiés dans la revue Mayo Clinic Proceedings, montrent qu'une carence en calcium double le risque d'arrêt cardiaque soudain.

L'arrêt cardio-respiratoire est dû à un dysfonctionnement de l'activité électrique du cœur, provoqué par une arythmie grave. Cette mort subite est la due à la succession de 3 événements qui s'enchaînent très rapidement : disparition du pouls, perte de conscience et enfin

OSTÉOPOROSE

Les 3 nutriments indispensables pour des os solides

Une bonne santé osseuse, ça se travaille. Précaution indispensable : bien nourrir les os en privilégiant notamment des aliments riches en calcium, en vitamine D et en silicium. Les trois nutriments indispensables à un bon squelette.



DE LA VITAMINE D POUR MIEUX ASSIMILER LE CALCIUM

L'absorption du calcium par le tube digestif et sa fixation sur les os dépendent en grande partie de la vitamine D.

Cette vitamine est synthétisée naturellement par la peau sous l'effet de certains rayons UV.

Elle subit ensuite des transformations dans le foie, les reins pour assurer ses fonctions : augmenter l'absorption du calcium par l'intestin, favoriser la minéralisation osseuse...

Et comme la vitamine D booste aussi les défenses immunitaires (réduction significative des infections respiratoires et des gripes), on fait coup double à l'approche de l'hiver.

L'Agence européenne des aliments recommande 600 UI (unités internationales) de vitamine D par jour, soit trois fois plus que l'agence française.

Et selon l'International osteoporosis foundation (IOF) il faudrait ingérer de 800 à 1000 UI par jour.

Où la trouve-t-on ?

• En marchant, jardinant... chaque jour pendant au moins une demi-heure au soleil (en évitant les heures chaudes l'été) visage et mains découverts.

• Dans les poissons gras (sardines, maquereau, thon...), mais comme ils sont aussi concentrés en métaux lourds, on recommande de ne pas en consommer plus de 2 à 3 fois par semaine.

Le coup de pouce :

Une supplémentation en vitamine D3 naturelle, 10 gouttes par jour entre novembre et mars. Mieux vaut une dose quotidienne plutôt qu'une dose plus importante de vitamine D synthétique en ampoule (100 000 UI ou 200 000 UI) une ou deux fois par an, sinon l'organisme est obligé d'éliminer une partie, ce qui nécessite de l'énergie et il est plus difficile d'avoir un dosage stable dans le temps.

DU SILICIUM POUR SE REMINÉRALISER

Oligoélément indispensable, le silicium contribue à l'assimilation et à la fixation du calcium. Il favorise donc la minéralisation. Or, notre capacité à stocker le silicium diminue en vieillissant. Le besoin minimum serait de 10 à 25mg par jour. Après la ménopause, un apport alimentaire de plus de 40 mg/jour est associé à une meilleure densité osseuse chez les femmes.

Où le trouve-t-on ?

Dans les eaux riches en silicium (Châtellon, Salvat...). Dans les céréales complètes, les dattes, les bananes...

Les coups de pouce

- Teinture mère de Bambou Tabashir bio, reminéralisant, 30 gouttes dans de l'eau, trois fois par jour avant les repas pendant 1 à 2 mois.
- Gel de Silice (Silicea de Hühner) ou Silicium Organique G58 (Alma Bio) à diluer dans un peu d'eau, 1 à 3 fois par jour selon le degré d'ostéoporose. En cure de trois semaines puis une semaine d'arrêt, deux à trois fois de suite.

de calcium avait été mesuré lors de dosages sanguins dans le cadre d'une vaste étude sanitaire. Les résultats ont révélé que le risque d'arrêt cardiaque soudain était multiplié par 2,3 pour les participants qui avaient le plus faible taux de calcium dans le sang (moins de 8,95 milligrammes par décilitre) par rapport à ceux qui avaient le plus haut taux de calcium dans le sang (9,53 milligrammes par décilitre).

Les médecins demeurent malgré tout prudents : "il semble qu'une étude plus approfondie soit nécessaire pour élucider les mécanismes sous-jacents et pour déterminer si le contrôle du taux de calcium dans le sang améliore le pronostic dans la population générale ou chez les patients à haut risque" déclarent-ils.

Le calcium en cause dans la maladie de Parkinson

La maladie de Parkinson pourrait être provoquée par un excès de calcium dans le cerveau.

La présence en excès dans le cerveau de calcium pourrait être un facteur de risque de développement de la maladie de Parkinson selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale Nature Communications.

La maladie de Parkinson est une maladie neurodégénérative provoquée par un mouvement anormal de protéines naturelles qui se lient à d'autres protéines, pour former des fibrilles amyloïdes d'alpha-synucléine. Ces dépôts sont les biomarqueurs de la maladie. Les

chercheurs de l'Université de Cambridge aux ont étudié grâce à des techniques de microscopie de super-résolution le comportement de l'alpha-synucléine à l'intérieur des cellules.

Ils ont observé que le calcium permettait l'interaction entre des structures membranaires à l'intérieur des terminaisons nerveuses et une protéine, l'alpha-synucléine, associée à la maladie de Parkinson. L'alpha-synucléine apparaît presque comme un capteur de calcium : en présence de calcium, elle change de structure et interagit avec son environnement, ce qui est probablement très important pour

son fonctionnement normal », explique le docteur Amberley Stephens, auteur de l'étude. Cependant, l'équilibre calcium et alpha-synucléine est important dans la cellule, et quand il y en a trop de calcium ou trop d'alpha-synucléine, l'équilibre est rompu et ce déséquilibre induit le phénomène d'aggrégation menant à la maladie de Parkinson.

Le déséquilibre peut être causé par une augmentation du taux de calcium dans les neurones, or, il existe des traitements permettant de bloquer l'excès de calcium.

Une nouvelle voie dans le traitement de la maladie de Parkinson ?



SAHARA OCCIDENTAL

Une plateforme de réservation en ligne supprime les références au "Maroc" sur ses offres d'hébergement en territoires occupés

La plateforme Airbnb a été contrainte, sous la pression de l'Observatoire international de surveillance des ressources naturelles du Sahara occidental (Western Sahara Resource Watch), de supprimer les références au Maroc sur ses offres d'hébergement situées au Sahara occidental occupé.



"La société de partage de logements a supprimé les références au +Maroc+ des annonces pour des hébergements situés au Sahara occidental occupé", a annoncé l'ONG sur son site internet. Selon cette organisation de solidarité avec le peuple sahraoui, "des villes du Sahara occidental, telles que la capitale Laâyoune, Dakhla et Boujdour, ne sont plus répertoriées par Airbnb comme faisant partie du Maroc".

"La mise à jour semble avoir eu lieu ces dernières semaines et a été rapportée pour la première fois aujourd'hui par le média Africa Intelligence", a-t-elle ajouté. L'ONG affirme avoir écrit à l'entreprise le 13 juin 2025 pour l'alerter sur des erreurs géographiques dans sa base de données.

Le site "contient de graves erreurs géographiques qui ne correspondent pas aux cartes de l'ONU et aux décisions des tribunaux internationaux sur la question du Sahara occidental", expliquait la lettre.

La lettre exhortait également la plateforme à cesser de proposer des logements, des activités et des attractions dans les territoires sahraouis occupés. La location des biens touristiques dans les territoires sahraouis occupés n'est pas un phénomène nouveau, mais il a pris de l'ampleur ces dernières années. Des centaines d'offres, proposées par les géants de réservation en ligne, se situent dans les villes sahraouies occupées.

Un essor touristique que déplore WSRW.

"Les tribunaux internationaux ont clairement établi que le Sahara occidental ne fait pas partie du Maroc, et le site web d'Airbnb est désormais plus conforme à ces décisions. Nous saluons cette première étape de la part d'Airbnb et espérons que Hotels.com et Expedia suivront son exemple", a déclaré Erik Hagen, membre de WSRW.

Des demandes pour retirer de leurs listes les offres d'hébergement dans les villes sahraouies occupées ont été

également adressées par cette ONG aux sociétés américaines Expedia Group Inc et Booking Holdings Inc.

"Expedia Group, qui se présente comme +l'un des plus grandes agences de voyages au monde+ et Booking Holdings, qui se présente comme +le leader mondial du voyage en ligne+, commercialisent des voyages et des hébergements au Sahara occidental, en présentant les destinations comme étant situées au +Maroc+", dénonce WSRW.

Pour les associations de solidarité avec le peuple sahraoui, ces pratiques sont "une façon de légitimer l'occupation" du Sahara occidental.

"En faisant la promotion de ces locations, ces entreprises normalisent et favorisent l'occupation marocaine" de ce territoire, pourtant inscrit sur la liste des territoires non autonomes des Nations unies depuis 1963 et déclaré "séparé" et "distinct" de celui du Maroc par la haute juridiction européenne.

NIGERIA

15 morts dans une attaque terroriste dans le nord-est



Quinze (15) personnes ont été tuées dans une attaque perpétrée jeudi par des hommes armés affiliés à l'organisation terroriste auto-proclamée "Etat islamique", suivie de l'explosion d'une mine dans l'Etat de Borno, au nord-est du Nigeria, ont rapporté vendredi des médias.

Des combattants de l'Etat islamique en Afrique de l'Ouest (ISWAP) ont ouvert le feu sur un groupe de paysans et d'enfants qui circulaient à bord d'une camionnette ouverte et d'une mobylette à la sortie du village de Gurnowa, près de la ville garnison de Monguno, selon des milices anti-terroristes, cités par des médias.

Après l'attaque, une paysanne et ses trois enfants, qui fuyaient, ont été tués quand leur charrette a roulé sur une mine antipersonnel posée par les terroristes près du lieu de l'attaque, avant leur retrait, ont précisé les mêmes sources.

"Nos hommes ont évacué 11 corps vers Monguno, tandis qu'une autre équipe est partie récupérer la femme et ses trois enfants", a précisé Babakura Kolo, un chef de milice anti-terroristes qui soutient l'armée nigérienne dans la lutte contre les terroristes dans la région.

Les 11 victimes rentraient à Monguno après avoir travaillé dans leurs champs lorsqu'elles ont été attaquées par les terroristes, a ajouté Ibrahim Liman, un autre membre de la milice, confirmant ce bilan. Les assaillants se sont enfuis avec la camionnette et la mobylette des agriculteurs tués, ont indiqué les deux miliciens.

"La femme et ses trois enfants avaient quitté leur champ après avoir entendu des coups de feu et retournaient à Monguno lorsque la charrette qu'ils poussaient a roulé sur un engin explosif enterré par les terroristes, les tuant sur le coup", a expliqué M. Liman.

CENTRAFRIQUE

MINUSCA renforce son dispositif sécuritaire dans le nord-est du pays



La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en Centrafrique (MINUSCA) a annoncé le renforcement de son dispositif sécuritaire dans certaines localités du nord-est du pays.

Lors de sa conférence de presse hebdomadaire, elle a expliqué vouloir renforcer ce dispositif face à la persistance de l'insécurité à Birao, chef-lieu de la préfecture de la Vakaga, et ses environs.

Selon Joël Ndoli Pierre, porte-parole par intérim de la MINUSCA, des patrouilles régulières des casques bleus sont intensifiées pour rassurer et protéger les populations locales, ainsi que pour prévenir toute escalade.

"En dehors des dispositifs sécuritaires renforcés, nous avons entamé de dialogue avec les autorités locales et les leaders communautaires visant à apaiser les tensions entre les communautés, malgré les défis opérationnels tels que la dégradation des routes.

Nous allons faire de notre mieux pour la protection des civils", a assuré M. Pierre. Le 27 juillet dernier, des inconnus armés ont pris pour cible des villages environnants de Birao, causant plusieurs pertes en vie humaines, des blessés et provoquant des déplacements massifs de populations locales.

APS

CÔTE D'IVOIRE

Un vice-président du parti de Gbagbo annonce sa candidature à la présidentielle

Un vice-président du parti de Laurent Gbagbo, ex-chef de l'Etat ivoirien, a annoncé jeudi sa candidature à l'élection présidentielle d'octobre, une "précaution" selon lui face à l'inéligibilité de M. Gbagbo.

"Afin d'éviter la politique de la chaise vide, je déclare solennellement ma candidature à l'élection présidentielle", a annoncé lors d'une conférence de presse Ahoua Don Mello, vice-président du Parti des peuples africains - Côte d'Ivoire (PPA-CI), dont Laurent Gbagbo est le président et le candidat investi. Début juillet, la presse locale rapportait l'exis-



tence d'une note de M. Don Mello adressée à M. Gbagbo, dans laquelle il proposait plusieurs candidatures au cas où celle de l'ancien président ne serait pas retenue.

M. Don Mello a confirmé cette information jeudi, précisant que "si Laurent Gbagbo

est éligible, après toute la lutte démocratique que nous allons mener, il est bien évident que ces candidatures de précaution deviennent caduques".

En début de soirée, le PPA-CI a déclaré avoir pris acte de la décision de M. Don Mello, la qualifiant de "déci-

sion personnelle" de "cet ancien collaborateur du président Laurent Gbagbo." "Le PPA-CI demeure, quant à lui, fidèle à sa ligne politique et à son combat: celui d'un engagement résolu pour une Côte d'Ivoire souveraine, unie, réconciliée et démocratique", a dit dans un communiqué Sébastien Dano Djedje, le président exécutif du parti.

Le PPA-CI avait récemment exclu deux de ses membres ayant affiché leur soutien à Ahoua Don Mello. Mardi, le président Alassane Ouattara a annoncé sa candidature à un quatrième mandat.

PALESTINE

Ghaza : Amnesty International appelle à la libération "immédiate et inconditionnelle" du Dr Hussam Abu Safiya

L'ONG Amnesty International a appelé à la libération "immédiate et inconditionnelle" du Dr Hussam Abu Safiya, directeur de l'hôpital Kamal Adouan à Ghaza, détenu "arbitrairement" par les autorités d'occupation sionistes depuis décembre 2024.

"Hussam Abu Safiya, directeur de l'hôpital Kamal Adouan et représentant de premier plan du secteur de la santé anéanti de Ghaza, est toujours détenu arbitrairement par les autorités (sionistes)" depuis son arrestation le 27 décembre 2024, alors qu'"il s'occupait de ses patients et accomplissait sa mission médicale", a rappelé l'ONG dans un communiqué.

Affirmant qu'une avocate qui l'a vu récemment, en même temps que d'autres détenus, a déclaré qu'"il avait été soumis à des violences et d'autres mauvais traitements", cette organisation de défense des droits de l'homme a exhorté le grand public à se joindre à elle pour "demander sa libération immédiate et inconditionnelle".

D'autant que Hussam Abu Sa-



fiya semblait, selon cette avocate, avoir perdu beaucoup de poids, "les services pénitentiaires (sionistes) continuant de limiter sévèrement l'accès des détenus palestiniens à la nourriture, aux soins médicaux adaptés et à l'hygiène", déplore Amnesty International.

Pour cette ONG, "l'arrestation et le maintien en détention arbitraire sans inculpation ni procès

de Hussam Abu Safiya, (...) reflètent les attaques systématiques de (l'entité sioniste) contre les professionnels de la santé palestiniens et l'anéantissement du système de santé à Ghaza, destinés à imposer des conditions de vie conçues pour entraîner la destruction physique des Palestiniens et Palestiniennes".

Hussam Abu Safiya, a-t-elle poursuivi, "assurait sans relâche le fonctionnement de l'hôpital, fournissant des soins essentiels à des enfants et témoignant de l'effondrement du secteur de la santé de Ghaza dans le contexte du génocide perpétré par (l'entité sioniste)".

Selon cette organisation, "il a continué de travailler même après la mort de son propre fils dans une frappe aérienne (sioniste)".

Près de 1500 agressions commises par des colons sionistes en six mois

L'Institut de recherche appliquée El Qods (ARIJ) en Palestine a déclaré que les agressions commises par les colons sionistes contre les Palestiniens entre janvier et juin 2025 ont atteint un total de 1.

444 attaques, affirmant que l'objectif premier de ces agressions est de pousser les Palestiniens à quitter leurs terres.

Dans un rapport publié jeudi et relayé par l'agence de presse Wafa, l'Institut a indiqué que "le nombre d'agressions commises par les co-

lons sionistes en Cisjordanie occupée a connu une escalade sans précédent", précisant que "le prix payé par les Palestiniens ne se mesure pas uniquement au nombre d'attaques, mais à la souffrance quotidienne qui affecte tous les aspects de la vie : difficultés d'accès aux sources d'eau et aux terres agricoles, restrictions de circulation, fermeture des entrées des villages et des routes par les colons, ainsi que diverses formes de violence psychologique et physique infligées aux habitants". Le rapport

souligne que "le Palestinien est aujourd'hui assiégé, non seulement par le mur de séparation, mais également par un réseau de violences qui commence avec les colons et se prolonge à travers des lois militaires (sionistes) injustes".

Il a, à ce sujet, précisé que "ces agressions ne sont ni des incidents isolés ni accidentels, mais elles sont bel et bien une politique de violence systématique visant à déplacer la population palestinienne de ses terres et à vider les zones de leurs habi-

tants palestiniens, en vue d'élargir les colonies et avant-postes illégaux et de s'approprier les terres à des fins diverses liées à la colonisation".

Le rapport rappelle que "les attaques s'élevaient de 579 en 2020 à 1 444 attaques recensées jusqu'à juin 2025".

En conclusion, le rapport note que "les violations commises par les colons constituent de graves violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme".

Agression sioniste: la bande de Ghaza traverse actuellement le pire scénario de famine (OMS)

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a indiqué jeudi que la bande de Ghaza, où l'entité sioniste poursuit son agression génocidaire depuis octobre 2023, était actuellement confrontée au pire scénario possible de famine, selon l'alerte émise cette semaine par le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC).

"Des personnes restent sans nourriture pendant plusieurs jours, et d'autres succombent à des maladies ou à une défaillance d'organes, leurs corps étant affaiblis par la malnutrition", souligne l'OMS dans un communiqué.

L'organisation onusienne a notamment souligné que "le système de santé, censé être une source de secours et de survie, est à son tour à l'agonie, relevant qu'il manque de fournitures médicales de base, de carburant et d'autres ressources vitales".

"Pire encore, les travailleurs humanitaires et les personnels

de santé sont eux-mêmes affaiblis par la faim", a alerté l'OMS qui a décrit la mort par famine comme une agonie lente et douloureuse, en particulier pour les enfants.

"Un enfant affamé peut pleurer de douleur sans interruption, jusqu'à ce qu'il devienne trop faible pour pleurer.

Et un enfant souffrant de malnutrition aiguë mourra s'il n'est pas soigné immédiatement", ajoute la même source.

"Mettre fin à cette hémorragie humaine et inverser le cours de cette tragédie créée par l'homme nécessitera des mois, voire des années, car le rétablissement d'une personne souffrant de malnutrition nécessite des soins médicaux spécialisés, une alimentation thérapeutique adaptée et des compléments alimentaires précis", prévient l'OMS.

Selon l'organisation, les conséquences peuvent être irréversibles, notamment des trou-

bles de la croissance, un développement cérébral altéré et d'autres complications de santé chroniques.

Elle a ajouté que les partenaires de l'IPC, dont l'OMS, poursuivront leurs évaluations, même si la gravité de la situation est d'ores et déjà évidente.

A cet égard, l'OMS a insisté sur la nécessité d'"autoriser immédiatement l'entrée à grande échelle de nourriture, de médicaments et de toutes formes d'aide humanitaire, par tous les moyens possibles", précisant que "les stocks sont prêts et attendent dans les points de passages".

Enfin, l'organisation basée à Genève a sommé l'entité sioniste de faciliter d'urgence l'accès des Nations unies et des acteurs humanitaires, en garantissant un passage sécurisé, rapide et sans entrave, pour acheminer et distribuer l'aide, mettre fin à la souffrance du peuple Palestinien et instaurer un cessez-le-feu immédiat.

COLOMBIE

L'ex-président Uribe condamné à 12 ans d'assignation à résidence

L'ancien président colombien Alvaro Uribe a été condamné vendredi à douze ans d'assignation à résidence pour entrave à la justice et subordination de témoins, devenant le premier ex-chef de l'Etat condamné et privé de liberté en Colombie.

Ce responsable politique de droite âgé de 73 ans, qui fut à la tête de son pays de 2002 à 2010, s'est ainsi vu infliger la peine maximale prévue pour de telles charges à l'issue d'une audience à laquelle il a pris part de manière virtuelle.

Il s'est en outre vu interdire d'exercer toute fonction publique pendant plus de huit ans et devra s'acquitter d'une amende équivalant à environ 837.000 dollars.

Alvaro Uribe avait été reconnu coupable lundi d'avoir tenté de faire pression sur des témoins pour éviter d'être associé aux milices d'extrême droite ayant livré une guerre sanglante aux guérillas, dans le premier procès visant un ancien président colombien. Il était également poursuivi pour fraude procédurale.

LIBAN

Quatre morts dans les frappes sionistes

Quatre personnes ont été tuées dans la série de frappes sionistes qui ont visé jeudi soir le sud et l'est du Liban, a annoncé vendredi le ministère libanais de la Santé.

Les frappes ont notamment visé la plaine orientale de la Bekaa, frontalière de la Syrie, ainsi que le sud du pays. Malgré un cessez-le-feu en vigueur depuis novembre 2024, l'entité sioniste continue de mener des frappes en territoire libanais.

SALVADOR

Examen d'une réforme constitutionnelle permettant au président de se représenter indéfiniment

Le Parlement du Salvador a entamé jeudi l'examen d'une réforme constitutionnelle pour abolir la limite du nombre de mandats du chef de l'Etat et lui permettre de se représenter indéfiniment.

Cette réforme prévoit également l'abolition du second tour de scrutin et l'allongement du mandat présidentiel de cinq à six ans. Selon le texte, le mandat actuel de M. Bukele s'achèverait en 2027 au lieu de 2029, et le président pourrait alors se représenter "sans réserves".

Sur les 60 sièges que compte le Parlement, 57 sont détenus par des partisans de M. Bukele, réélu en juin 2024 avec 85% des voix après avoir été autorisé par la Cour suprême du Salvador à briser un second mandat.

MYANMAR

Annnonce de la formation d'un nouveau gouvernement d'union

Le Conseil national de défense et de sécurité (CNDS) du Myanmar a formé, jeudi, un nouveau gouvernement d'union et une Commission de sécurité et de paix de l'Etat, a rapporté le radiodiffuseur public MRTV.

Le gouvernement est désormais dirigé par Nyo Saw, tandis que la Commission de sécurité et de paix de l'Etat est présidée par le général Min Aung Hlaing, a-t-il précisé.

Le CNDS a également décidé d'annuler l'ordonnance transférant le pouvoir souverain au commandant en chef des services de défense, selon MRTV.

Le porte-parole du Conseil d'administration de l'Etat du Myanmar, Zaw Min Tun, a par ailleurs déclaré jeudi que le CNDS avait décidé de mettre fin à l'état d'urgence afin d'organiser des élections législatives. En février 2021, le président par intérim du pays, Myint Swe, avait décrété l'état d'urgence pour un an et transféré le pouvoir souverain au commandant en chef des services de défense.

Ce dernier a ensuite formé le Conseil d'administration de l'Etat, dont Min Aung Hlaing est le président. Le CNDS a prorogé plusieurs fois de six mois la durée de l'état d'urgence, la dernière en date s'achevant ce jeudi 31 juillet.

APS

ALGER La 8^e édition du festival culturel international "l'été en musique" du 7 au 14 août

La 8^e édition du festival culturel international "l'été en musique" se tiendra du 7 au 14 août prochain au théâtre de plein air du Casif à Sidi Fredj (Alger), avec la participation d'artistes venus d'Algérie et d'autres pays africains, indique un communiqué du commissariat du festival.



Placée sous le slogan "rythme sans frontières", cette édition se veut "une grande fête artistique, mettant en lumière la diversité des rythmes africains, algériens et internationaux, à travers une programmation variée" regroupant des artistes et musiciens d'Algérie, de Tunisie, de Guinée, de Sierra Leone, du Ghana, du Togo et d'autres pays. Organisé par le commissariat en collaboration avec l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), sous le patronage du ministère de la Culture et des

Arts, ce festival vise à "encourager la créativité artistique contemporaine, à valoriser la musique patrimoniale, à favoriser les échanges culturels et à offrir un espace professionnel à la créativité des jeunes", selon les organisateurs. Cette manifestation célébrera toutes les formes d'expression musicale, allant du patrimoine algérien comme le raï et l'art targui au jazz, à l'afrobeat, aux musiques du monde, au rap et d'autres genres. Parmi les artistes participant à cette édition figurent Moh Milano,

Djalil Palermo, le groupe El Dey, Cheb Hamidou, Mohamed Allaoua, Salim Chaoui et le groupe targui "Tikoubouin".

La rappeuse Miss Kala (Guinée), le rappeur Hinga the Venom (Sierra Leone) et le groupe tunisien Mizawan seront également au rendez-vous. L'édition 2024 du festival avait été organisée parallèlement à la manifestation culturelle Canex Wknd (Weekend de la créativité africaine 2024), donnant ainsi une place centrale à la dimension africaine et mettant en lumière les talents de la musique africaine.

ORAN "La Nuit des musées", une soirée à l'ambiance singulière

La manifestation culturelle "La Nuit des musées", organisée, jeudi soir par le Musée public national Ahmed Zabana d'Oran, a offert une soirée muséale à l'ambiance singulière, mêlant l'Histoire à la créativité des enfants.

L'événement, qui a vu la participation d'associations culturelles locales ainsi que de l'école privée "Winner Art" pour l'enseignement des arts, a réuni environ 60 enfants ainsi qu'un large public d'amateurs de visites muséales, venus profiter d'un éventail d'activités pédagogiques et vivre une expérience unique dans une ambiance nocturne.

Cette manifestation intervient en application des instructions du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, visant à relancer cette tradition qui consiste à ouvrir les musées en soirée durant la saison estivale, en y organisant des activités pédagogiques et des visites de leurs différentes salles, a indiqué à l'APS le directeur de cet établissement culturel, Hichem Sekkal, ajoutant que le musée Ahmed Zabana connaît, en été, une forte affluence de visiteurs de différents wilayas du pays, de membres de la communauté algérienne résidant à l'étranger ainsi que des touristes.

"La Nuit des musées" concrétise également la nouvelle vision du ministère, qui veille à faire du musée un lieu interactif et pédagogique, tout en attirant les enfants afin qu'ils découvrent de près les trésors archéologiques qu'il abrite, selon le même responsable.

Cet événement vise à dynamiser la scène culturelle durant la saison estivale d'une manière innovante, en permettant aux visiteurs de passer des moments exceptionnels au cœur d'un espace riche en trésors patrimoniaux, et en offrant aux enfants l'opportunité de les découvrir, a souligné la responsable du service animation, ateliers pédagogiques et communication du musée, Nadia Beladel.

La troisième soirée de cette manifestation a été marquée par des activités pédagogiques et ludiques, ainsi que par des visites guidées dédiées aux enfants, qui ont réalisé de magnifiques objets en argile inspirés des collections muséales, ainsi que de dessins créatifs illustrant leur attachement au patrimoine.

CINÉMA

Le film "The voice of Hind Rajab", sélectionné à la Mostra de Venise 2025

Le film "The Voice of Hind Rajab", de la réalisatrice et scénariste tunisienne, Kaouther Ben Hania, qui retrace l'histoire de Hind Rajab, la fille palestinienne de 6 ans, tuée par l'occupation sioniste à Gaza en 2024 avec six autres membres de sa famille, a été sélectionné en compétition à la 82^e édition de la Mostra de Venise, qui se tiendra du 27 août au 6 septembre prochains.

Dans une déclaration à l'occasion de la sélection du film à la compétition, la réalisatrice expose les enjeux qui sous-tendent son film. "C'était un choix délibéré. Parce que les images violentes sont partout sur nos écrans, nos fils d'actualité, nos téléphones", explique la réalisatrice. "Ce parti pris de l'invisible vise à transmettre le sentiment d'impuissance : Je ne peux pas accepter un monde où un enfant appelle à l'aide et où personne ne vient.

Cette douleur, cet échec, nous appartiennent à tous", ajoute-t-elle. Le film de Kaouther Ben Hania, déjà acclamée pour "Les Filles d'Olfa", s'inscrit donc dans une continuité engagée. Tourné en Tunisie, le film est le fruit d'un travail documentaire, réalisé en lien avec la famille de Hind et le Croissant-Rouge.

En s'appuyant sur les témoignages et l'enregistrement de l'appel, la cinéaste a imaginé un récit tourné en huis clos. Le synopsis du film débute de l'appel d'urgence passé, le 29 janvier 2024, aux volontaires du Croissant-Rouge palestinien.

Une fillette de 6 ans est piégée dans une voiture prise sous les tirs des forces sionistes à Gaza, implorant qu'on vienne la sauver. Elle s'appelle Hind Rajab. Tout en tentant de rester en ligne avec elle, ils font tout leur possible pour envoyer une ambulance. La mort en martyre de la fillette a profondément marqué l'opinion publique et a été largement relayée et médiatisée, illustrant la brutalité de l'occupation sioniste dès les premières heures du génocide.

Alors que sa famille tentait de fuir la ville de Ghaza, leur véhicule a été attaqué par un char de l'armée d'occupation sioniste. Hind et sa cousine de 15 ans furent les seules survivantes initiales de l'attaque. Alors qu'elles étaient en ligne avec le Croissant-Rouge pour demander de l'aide, les tirs ont repris, tuant d'abord sa cousine, puis Hind, alors même qu'elles attendaient les secours. Cet événement a profondément ému la communauté internationale. L'appel téléphonique de Hind, enregistré par le Croissant-Rouge palestinien (PRCS), a été diffusé mondialement sur les réseaux sociaux, provoquant une vague d'indignation et de mobilisations à travers le monde.

INITIATIVE ART 2 16 porteurs de projets innovants dans le domaine des industries culturelles et créatives retenus

Seize (16) porteurs de projets innovants dans le domaine des industries culturelles et créatives, retenus dans le cadre de la 2^e édition du programme "Initiative Art" visant à encourager les start-up à investir dans les domaines de la culture et à contribuer à la transition économique du pays, ont été annoncés jeudi à Alger.

L'annonce a été faite à l'occasion du lancement de la 2^e édition de "Initiative Art" (31 juillet-3 août) organisée par le ministère de la Culture et des Arts, en coopération avec le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises et en partenariat avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA) et l'Ecole supérieure algérienne des affaires (ESAA).

Dans une allocution lue en son nom par le chef de cabinet, Mohamed Sidi Moussa, le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou a souligné que ce "programme ambitieux" destiné aux jeunes porteurs de projets innovants dans le

domaine des industries culturelles et créatives, vise à "créer un espace favorable aux innovateurs pour développer leurs idées et les transformer en projets durables contribuant à la promotion de l'économie culturelle nationale et à renforcer la place de l'Algérie en tant qu'incubateur d'énergies créatives".

Le ministre a rappelé que le ministère s'est lancé, depuis l'année dernière, dans l'organisation de la 1^{ère} édition de "Initiative Art", en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et ce dans le cadre de la stratégie nationale de la propriété intellectuelle de la République, qui vise à mettre en œuvre un cadre global pour place un "l'innovation et en protéger la créativité en tant que vecteur essentiel du développement".

De son côté, le directeur du Bureau extérieur de l'OMPI en Algérie, M. Mohamed Salek Ahmed Athmane, a salué le "grand succès" de la première édition du programme "Initiative Art" en Algérie, grâce à "l'attention particulière accordée par les hautes autorités algériennes

à la culture, au patrimoine national, aux arts et au développement des industries culturelles et créatives".

Le responsable a souligné que l'Algérie est le "premier pays arabe à bénéficier de ce programme qui vise à identifier les défis auxquels sont confrontés les start-up, à y apporter des solutions et à accompagner des experts en affaires et en propriété intellectuelle pour élaborer une stratégie spécifique aux entreprises actives dans le domaine de l'industrie créative".

Le programme "Initiative Art 2" a vu la sélection de 16 porteurs de projets innovants parmi 100 candidats, en se basant sur leur capacité à contribuer au développement du secteur culturel à travers des modèles novateurs soutenant l'économie créative.

Les participants bénéficieront pendant quatre jours, d'ateliers pratiques portant sur les domaines de l'analyse de marché, de la mobilisation économique, de la mobilisation stratégique des droits de propriété intellectuelle, ainsi que de la communication créative.

APS

DONNÉES PERSONNELLES L'ANPDP invite les entreprises et les organismes à intégrer une politique de protection sur leurs sites web

L'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP) a invité, jeudi dans un communiqué, les entreprises publiques et privées à intégrer une politique de protection des données à caractère personnel sur leurs sites web, afin de renforcer le principe de transparence et de garantir le respect du droit des personnes à la protection de leurs données.



"Afin de renforcer le principe de transparence et de garantir le respect du droit des personnes à la protection de leurs données personnelles lors de l'utilisation des services numériques fournis par des entreprises publiques et privées, l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel invite ces entreprises à intégrer une politique de protection des données à caractère personnel sur leurs sites web", a précisé le communiqué.

Cette mesure intervient en application des dispositions

de la loi 18-07 du 10 juin 2018 relative à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel, modifiée et complétée par la loi 25-11 du 24 juillet 2025.

La politique de protection des données à caractère personnel est "un document essentiel pour les sites web des organismes, qui explique comment ces derniers collectent, utilisent, stockent et protègent les données à caractère personnel", souligne l'ANPDP. Ce document vise également à "infor-

mer les personnes concernées de leurs droits relatifs à leurs données et des engagements des organismes à respecter leur vie privée", selon la même source. A cet égard, l'Autorité nationale a publié sur son site (www.anpdp.dz) un modèle de politique de protection des données à caractère personnel que les différents organismes peuvent télécharger et utiliser. L'ANPDP recommande, par ailleurs, d'inclure dans les services fournis via des applications mobiles "une notice d'information sur le traitement et les données col-

lectées afin de permettre aux utilisateurs de donner leur consentement explicite, avec la possibilité pour eux de refuser ou de retirer leur consentement à tout moment s'ils changent d'avis".

MILA

Le centre universitaire Abdelhafid Boussouf ouvre 2 nouvelles spécialités en master



Le centre universitaire Abdelhafid Boussouf de Mila a étoffé ses offres de formations par l'ouverture de deux nouvelles spécialités en master pour l'année universitaire 2025/2026, a-t-on appris mardi auprès du directeur de cet établissement, Amirouche Bouchelaghem.

Il s'agit de deux spécialités de "génie pharmaceutique" et de "génie chimique", portant ainsi le nombre des spécialités offertes par le centre à 69, dont 35 en master, a précisé à l'APS le même responsable.

L'ouverture de ces deux spécialités s'inscrit dans le cadre des efforts de diversification des offres de formation, leur adaptation à l'environnement socio-économique et leur rapprochement des étudiants, a-t-il noté.

Le centre universitaire de Mila accueillera, selon son responsable, au titre de la rentrée universitaire 2025-2026 un total de 2.740 nouveaux inscrits, dont 393 étudiants qui seront ainsi accueillis par l'annexe de l'Ecole normale supérieure qui sera ouverte à l'occasion de la nouvelle année universitaire pour former des enseignants de la langue arabe et de mathématiques pour les paliers primaire et moyen.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE BEJAIA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

La direction des Travaux Publics de la wilaya de Bejaia (N.I.F N°40801500006082 informe les soumissionnaires ayant participé à l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales N°100/2025 relatif à :

Intitulé d'Opération : Renforcement des Routes Nationales - Exercice 2025

Projet : Renforcement des sections dédoublées de la RN09 sur 08 kms du PK11+500 au PK15+500 et du PK16+500 au PK19+000 et du PK22+500 au PK24+000

Lot N°01 : Mission : Suivi des travaux

Lot N°02 : Mission : Contrôle des travaux

Qu'à l'issue de l'analyse des offres techniques et financières, les Contrats sont attribués provisoirement au laboratoire et BET suivants :

Mission 01 : Suivi des travaux

BET	Montant	Délai	Note Technique	Note Financière	Note Globale	Critères
CHAGROUNE BILEL	2 921 450,00 DA TTC	08 mois Délai des travaux	100/100	100/100	0.7NT+0.3NF 100/100	Pré qualifié techniquement - Offre mieux disant-

Mission 02 Contrôle des travaux

Laboratoire	Montant	Délai	Note Technique	Note Financière	Note Globale	Critères
CTTP	10 234 000,00 DA TTC	08 mois Délai des travaux	95/100	80/100	0.7NT+0.3NF 90,50/100	Pré qualifié techniquement - Offre mieux disant-

OBSERVATION :

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Bejaia dans un délai de Dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public, la presse ou le portail des marchés publics, cela conformément à l'article 82 du décret présidentiel 15/247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Les autres soumissionnaires qui sont intéressés de se rapprocher de la DTP / Bejaia, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur offres techniques et financières.

DK NEWS

Anep : 2516025170 du 03/08/2025

NUMÉRISATION

Le ministère de l'Intérieur organise un workshop sur la planification opérationnelle du projet "Gouvernance locale numérique et inclusive"

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire organise un workshop sur la planification opérationnelle du projet "Gouvernance locale numérique et inclusive", a-t-il indiqué mercredi dans un communiqué.

Inscrit dans le cadre du programme de coopération entre le ministère de l'Intérieur et l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ), ce workshop, lancé dimanche dernier, tend à établir les jalons du plan opérationnel du projet, visant à "renforcer la transparence, à améliorer la communication avec les citoyens et à développer des services communaux numériques inclusifs et de qualité au profit des citoyens, notamment dans les communes pilotes", précise le communiqué.

Cette rencontre de quatre jours, a vu la participation de cadres du ministère et de représentants des communes pilotes, à savoir Boumerdes, Laghouat, Boufarik (Blida) et Bathia (Ain Defla), ainsi que d'experts de la GIZ.

L'événement a été marqué par "la présentation d'un exposé détaillé sur le

projet, et le débat autour des expériences de certains pays frères en matière de transition numérique locale, à l'instar de l'expérience tunisienne".

Le programme comprend également l'organisation de quatre ateliers thématiques, portant notamment sur "l'amélioration de la communication et de l'information en vue de développer des canaux de communication inclusifs et efficaces entre l'administration locale et les citoyens", ainsi que sur "le développement du guichet citoyen, en tant qu'espace numérique et physique unifié pour orienter, accueillir et suivre les préoccupations des citoyens".

Il s'agit aussi d'ateliers sur "le renforcement des capacités des fonctionnaires communaux à travers des programmes de formation continue dans les domaines de la numérisation, de la gouvernance participative et de la communication", et "l'amélioration des conditions d'accueil et d'insertion dans les communes pour garantir un environnement de travail et un service public plus inclusifs et accessibles", a conclu le communiqué.

APS

Programme de la soirée

TF1 20:10
Une belle course


Charles, chauffeur de taxi à Paris, traverse une mauvaise passe. Il est endetté, il ne lui reste plus que deux points sur son permis de conduire et la lassitude le guette. Quand son dispatcher sur propose une course partant de Bry-sur-Marne, le chauffeur accepte car celle-ci est synonyme d'une rentrée d'argent un peu plus conséquente. Il doit chercher Madeleine Keller, une nonagénaire, qui quitte avec une certaine tristesse son coquet pavillon de banlieue pour intégrer un EHPAD à Courbevoie. En chemin, Madeleine demande à Charles de suivre un parcours un peu particulier.

France 2 20:10
Le Visiteur du futur


Le visiteur du futur, capable de traverser les époques à volonté, s'arrête en 2555, en France, dans une centrale nucléaire sur le point d'exploser. Poursuivi par deux agents de la Brigade Temporelle, le visiteur tente d'expliquer à Gala-broche et Defunax, deux scientifiques un peu idiots, comment sauver la centrale, mais ceux-ci n'y parviennent pas et le bâtiment explose. En 2022, le député Gilbert Alibert, du Nouveau Rassemblement Démocrate, vient de signer l'autorisation de construction de la nouvelle centrale nucléaire d'Axomako et s'en félicite lors d'une conférence de presse.

France 3 20:10
Le silence de l'eau Saison 2


Dans la salle d'interrogatoire, le commissaire adjoint Luisa Ferrari explique à son collègue Andrea Baldini qu'il a le droit de garder silence et d'appeler un avocat, avant de lui demander ce qu'il a fait. A une époque antérieure, au pied d'un phare, Andrea profite du coucher du soleil avec son amie Roberta. Alors qu'il est muté à Trieste, il la demande en mariage. Pendant la nuit, aux abords de la forêt, un coup de feu retentit, et une jeune fille déambule seule. Luisa tombe sur elle en voiture et l'emmène à l'hôpital.

CANAL+ 20:06
Football : Premier League Summer Series


Guillaume Cramont et les Toulousains ne peuvent plus se permettre d'abandonner des points précieux à domicile pour espérer se qualifier pour la phase finale du championnat. Face à Montpellier, solidement installé sur le podium du Top 14, les Hauts-Garonnais doivent s'imposer pour se relancer dans ce match en retard de la 15e journée. Les champions d'Europe et de France en titre espèrent retrouver rapidement leurs internationaux pour atteindre leurs objectifs et défendre leur titre au printemps qui s'annonce.

6 20:10
Capital

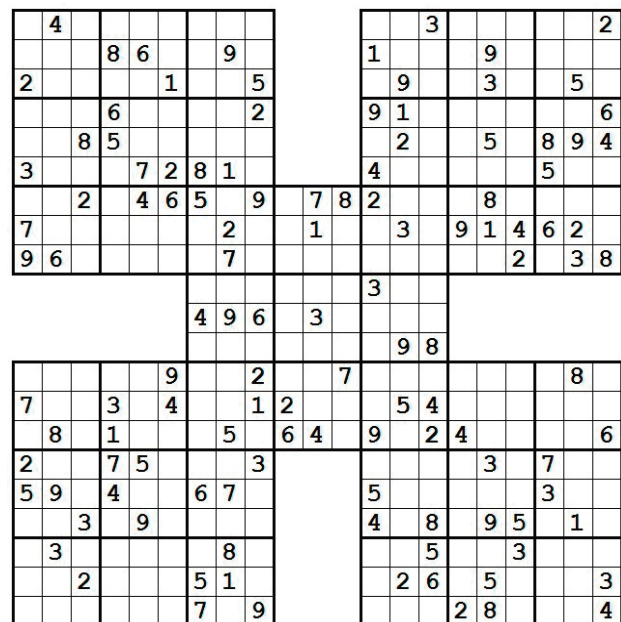

Le brasero aura-t-il la peau du barbecue ? Polyvalent et design, le brasero, nouveau mode de cuisson né aux Pays-Bas, séduit de plus en plus. Ses prix varient pourtant énormément d'un modèle à l'autre. / Brochettes à cuire : un business juteux. Avec une augmentation de 27 % des ventes ces dernières années, les viandes marinées cartonnent. Mais servent-elles parfois à masquer une qualité douteuse ? / Charbon de bois : enquête sur le côté obscur du barbecue. Le charbon de bois se vend à 130 000 tonnes par an. Origines douteuses et déforestation, son business est pourtant peu reluisant.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2782

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

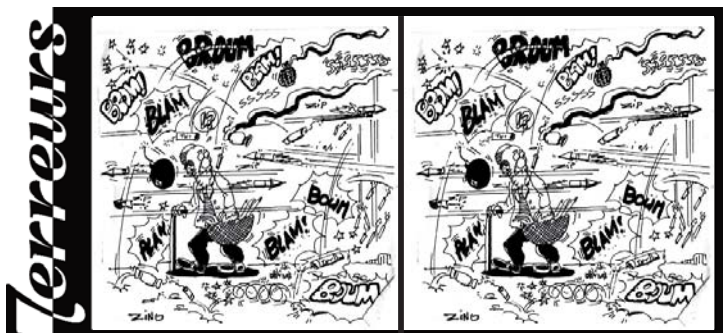
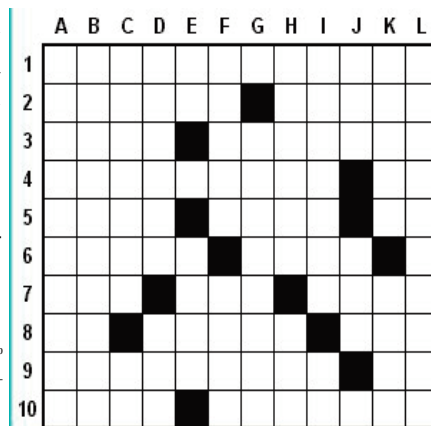
Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



«Le bonheur est une décision que nous prenons d'être heureux quoi qu'il arrive»
André Maurois

Mots croisés n°2782

- Horizontalement :**
- 1 - Licence
 - 2 - Bien placé dans le mystère - Se caser pour un rapace
 - 3 - Copine du titi - Prudence dans la conduite
 - 4 - Mélanges du produit des pontes - Mot d'uto-gie
 - 5 - Etable à nourrir - Grave question avec son contraire - Dans
 - 6 - De la même façon - Exceptionnel
 - 7 - Gibier de gaulois - Musique d'Algérie - Can-laque
 - 8 - Deuxième degré - Profila agréablement - Mine
 - 9 - Chambre d'esclave - Renfort de oui
 - 10 - Tenue d'indienne - Extirperais
- Verticalement :**
- A - Personnes archaïques
 - B - Eprouvera un doux sentiment (s')
 - C - Riche en alcool - Tout petit grade
 - D - Exhibes - Jovial
 - E - Pris du plaisir - Conduiras
 - F - Mouvement - Grand violon
 - G - Particularité
 - H - Portera des vêtements trop grands - Blonde de pub
 - I - Haussera la note - Désinence verbale
 - J - Point de jonction de poitrail et des pattes - Aca-démie d'encadrement
 - K - Pois de senteur - Monsieur maghrébin
 - L - Démolira



désirs de dispari- tion	↓	couple	↓	respire accés- soire de golfeur	↓	prépare- ra un poisson cinq ans	↓	modique	↓	potence	↓	sortie de matières	↓
↓		combat- tant	↓	↓	↓	↓	↓	assistées	↓			décorer	↓
tranquil- lité	→									la moitié du fils court repos	→		
nouveau	↓			cassant fosse sous- marine	→				direction	→	↓		
période chaude	→			horreur	→				fermé	↓			
retranche	↓			machine à vent	→							roule- ment	→
			remué	↓								trinqua	↓
parlé familiè- rement	→		intitula	↓				proportion- nna manqua- nèse	→			légumi- neuses	↓
dangers	↓					mâts de galères	→	↓					
						formel	↓						
		infusion	→							vitesse de marin prince arabe	→		
rauées	↓	eau gelée	↓										
								person- nel	→		très risqué stock guerrier	→	
course d'appel	→			siège de société en forme d'œuf	→			désséché	↓			placée chez le notaire	↓
élitima	↓		donneras à manger arbre de futaie	→				bastide	→				
								vraie	↓				répéter sans fin
		meneurs de boucs	→									iridium coupe- rais du bois	→
réfutée	↓	superflus	↓										
				antique poète longues périodes	→					crochet d'éta- lier	→		
										possède	↓		
confla- grations	→	du même genre partie du monde	→			sveltes	→						
↓		↓				souillera	↓						
								ficelai	→				
abattue	→							avalas	↓				illusoire
stand de foire	↓			nombre d'années cri de corrida	→					haussa Capone dans l'intimité	→		
		chant en solitaire atome chargé	→									tondu ode de mé- nestrel	→
régle chan- gas de vase	→	↓		rédiqais	→			en matière de	↓				
↓				doublé équerre	↓								
										pli de la cuisse	→		
droque laxative	→			cham- pion	→			faire un pari	→				

Solution

[illegible]

BASKET-BALL - CHAMPIONNAT ARABE MASCULIN 2025 (7^E ET DERNIÈRE JOURNÉE) Déjà sacrée championne, l'Algérie bat l'Egypte (78-70) et termine invaincue

Assurée du titre de champion arabe 2025, la veille, la sélection algérienne masculine de basket-ball s'est imposée, hier à Manama, devant son homologue égyptienne sur le score de 78 à 70 (mi-temps : 32-28), en match comptant pour la septième et dernière journée de la 26^e édition du Championnat arabe des nations.

Les scores des quarts temps ont été comme suit : 17-12, 15-16, 21-27, 25-15. Seule équipe invaincue depuis le début du tournoi, la sélection nationale termine ainsi la compétition avec un bilan de six victoires en autant de rencontres, et décroche à cette occasion le deuxième trophée de son histoire dans cette compétition régionale, après celui obtenu en 2005, en Arabie saoudite.

Sacré en tant que joueur en 2005, le coach national, Ali Bouziane, a réussi à bâtir en cinq semaines une jeune équipe (moyenne d'âge de 23 ans) compétitive, qui va continuer à progresser en prévision des prochaines compétitions internationales, et dont le principal objectif est

une qualification à la phase finale de l'AfroBasket 2029. Le Cinq algérien s'était imposé lors des précédentes journées, respectivement, devant la Tunisie (81-86), les Emirats arabes unis (99-61), le Qatar (92-66), le Koweït (86-74) et Bahreïn (70-69). La deuxième place du podium est revenue à la Tunisie, vainqueur plus tôt devant le Qatar (72-79), alors que la troisième place sera connue à l'issue de la dernière rencontre opposant actuellement Bahreïn au Koweït. Placée sous l'égide de l'Union arabe de basket-ball, le tournoi s'est joué en formule de mini-championnat (7 journées), dont le premier au classement a été sacré champion arabe 2025.



M. Nasri félicite la sélection nationale de basket pour son sacre au Championnat arabe des nations

Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a félicité, samedi, la sélection nationale masculine de basket-ball pour son sacre mérité au Championnat arabe des nations dont les compétitions se sont déroulées à Manama (Bahreïn). "Félicitations à la sélection nationale de basket-ball pour sa belle performance au Bahreïn et son sacre mérité au Championnat arabe des nations, offrant ainsi à l'Algérie son deuxième titre dans cette compétition sportive fraternelle", a écrit M. Nasri sur son compte sur les réseaux sociaux. "Bravo aux joueurs, aux staffs technique et administratif et à tous ceux qui ont contribué à cet exploit qui promet d'autres succès à venir", a ajouté M. Nasri.

M. Boughali félicite la sélection nationale de basket pour son sacre au Championnat arabe des nations

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a félicité, samedi, la sélection nationale masculine de basket-ball qui a remporté le Championnat arabe des nations dont les compétitions se sont déroulées à Manama (Bahreïn). "C'est avec fierté que je félicite les membres de la sélection nationale et les staffs technique et administratif pour ce sacre mérité, qui marque le retour du basket-ball algérien sur le devant de la scène après une longue absence", a écrit M. Boughali sur son compte sur les réseaux sociaux. "Merci pour ce sacre qui honore l'Algérie et confirme le retour du sport algérien sur les podiums. A d'autres succès", a ajouté M. Boughali.

JEUX SCOLAIRES AFRICAINS (ALGÉRIE 2025)

Début des épreuves d'équitation à Constantine avec la participation de 46 cavaliers et cavalières



Les épreuves d'équitation, organisées dans le cadre des 1ers Jeux africains scolaires (JAS-2025), organisées en Algérie entre le 26 juillet et le 5 août, ont débuté, vendredi, au complexe équestre "Etoile de l'Est" d'Ain Abid, près de Constantine, avec la participation de 46 cavaliers et cavalières représentant 7 pays africains. Les cavaliers concourront pendant 2 jours dans les disciplines du dressage, du saut d'obstacles et de l'endurance, qui déboucheront sur les classements "individuels et par équipes".

Les épreuves regroupent des cavaliers et des cavalières d'Algérie, du Zimbabwe, de Namibie, d'Esuatini, de Tunisie, du Sénégal et de Libye, âgés de 14 à 17 ans, selon les organisateurs, dans une compétition qui permettra aux jeunes d'acquies de l'expérience. Elle représente, de plus, une opportunité de contacts et d'échanges entre cavaliers d'élite africains.

Le début du concours d'équitation des JAS-2025 a drainé un large public au complexe équestre "Etoile de l'Est" d'Ain Abid, ce qui témoigne de la grande popularité dont jouit ce sport dans la wilaya de Constantine.

Mansouri offre à l'Algérie l'or de la course en ligne

Le cycliste algérien Selmane Mansouri a remporté la médaille d'or de la course en ligne, disputée samedi autour d'un circuit fermé de plus de 63 km, pour le compte de la septième journée des 1ers Jeux scolaires africains 2025.

Mansouri a franchi la ligne d'arri-

vée dans le temps de 1h37sec56, devançant ses deux compatriotes, Ahmed Lyes Gagueche, médaillé d'argent (1h39sec38) et Abderraouf Mellak Mohamed, médaillé de bronze, crédité du même temps.

Au total, 31 coureurs, dont six Algériens, ont pris part à cette course

disputée sur un circuit fermé d'une distance totale de 63 km. Vendredi, l'équipe nationale féminine avait remporté deux médailles, une en argent et une en bronze, dans la course en ligne, disputée également sur un circuit fermé de six tours, sur une distance de plus de 14 km.

Tennis : 5 joueurs algériens dans le dernier carré

Cinq joueurs algériens (trois garçons et deux filles) engagés aux épreuves de tennis des Jeux africains scolaires, ont validé samedi leurs tickets pour les demi-finales en simple de la compétition, qui se déroule au Tennis club de Bachdjara (Alger).

Chez les garçons, Kamyl Chebboub s'est imposé face au Zimbabween Reuben Mulenga 6-1, 6-1. De son côté, Yacine Meghari a largement dominé

le Ghanéen Donatus Nyaaba 6-2, 6-0. Fares Belamiri s'est également illustré en battant le Tunisien Aziz Missaoui 6-3, 6-4, tandis que Nacer Ghoulil s'est incliné face à un autre tunisien, Mahmoud Chetouane, 2-6, 3-6. Chez les filles, Kawter Abidat et Houba Benamar ont respectivement battu la Béninoise Jessica Togbé (6-3, 6-1) et la Kényane Kawira Peter Nancy 6-2, 7-6 [7-3]. Lydia Arezki, quant à elle, a livré un match

acharné face à la Tunisienne Nadine Hamrouni, mais a fini par s'incliner en trois sets 2-6, 6-4, 3-6, après trois heures de jeu.

L'autre joueuse algérienne Nora Iachouren, a été battue par la Tunisienne Lamiss Haouas sur le score de 0-6, 4-6. Les matchs des tableaux de double sont actuellement en cours. L'encadrement technique de la sélection algérienne est assuré par les entraîneurs Ali Dhia Dali, Ryad Anseur et

Bouchra Zitouni. Les épreuves de tennis (simple et double) ont débuté jeudi au Tennis club de Bachdjara, en présence de 44 athlètes, dont 21 filles. Outre l'Algérie (pays hôte), 14 nations prennent part à ce rendez-vous continental: Bénin, Botswana, Zambie, Comores, République Démocratique du Congo, Djibouti, Guinée Equatoriale, Ghana, Kenya, Mozambique, Mauritanie, Soudan, Tunisie et Ouganda.

handball : la sélection algérienne (filles) sacrée de la médaille d'or

L'équipe nationale de handball (filles) s'est adjugée la médaille d'or du tournoi comptant pour les 1ers Jeux Africains scolaires africains (JAS-2025), en battant en finale son homologue du Bénin (26-21), vendredi à la salle omnisports "Mohamed Bouchoukh" de la cité Larbi Ben M'hidi de la commune de Skikda.

Les deux équipes, seules à y avoir pris part au tournoi, s'étaient rencontrées à deux reprises lors de la compétition. Lors du premier match qui les a opposés en ouverture du tournoi, le Bénin avait pris le meilleur sur la sélection algérienne sur le score de 33-31.

Les Algériennes ont pris leur revanche, mercredi en remportant la seconde manche sur le score étiétri 31-30. Les deux sélections devaient jouer la "belle" pour déterminer le champion de ces premières joutes africaines des scolaires. Cette 3^e manche a été remportée par les protégées de l'entraîneur national Farès Souaki (26-21),



s'offrant la médaille d'or du tournoi qui prend ainsi fin. Les Béninoises se contenteront de la médaille d'argent.

APS

CHAN-2024 (DÉCALÉ À 2025)

Le Sénégal remet son titre en jeu, l'Algérie vise le trophée

Le Championnat d'Afrique des nations de football CHAN-2024 (décalé à 2025), débute ce samedi en Tanzanie, avec un alléchant Tanzanie-Burkina Faso, au Benjamin Mkapa Stadium de Dar Es-Salaam (18h00, heure algérienne), en ouverture de la 8e édition, alors que l'Algérie vise le trophée, deux ans et demi après avoir échoué dans sa quête, à domicile face au Sénégal.

Cette 8e édition du tournoi continental, prévu du 2 au 30 août, se déroulera pour la première fois dans trois pays co-organisateurs : la Tanzanie, le Kenya et l'Ouganda, avec une participation pour la première fois de 19 sélections nationales réparties sur quatre groupes. Le Sénégal, vainqueur de la dernière édition disputée en 2023 en Algérie aux TAB, remettra son titre en jeu avec l'objectif de confirmer son statut.

Les "Lions de la Terranga" locaux, emmenés par Souleymane Diallo, figurent dans le groupe D, basé à Zanzibar, en compagnie du Nigeria, finaliste en 2018, du Soudan, un habitué de la compétition, et du Congo, qui fera ses débuts à l'occasion de cette 8e édition. Un groupe équilibré qui promet des confrontations relevées et une lutte acharnée pour les deux premières places qualificatives pour les quarts de finale.

L'Algérie vise le sacre pour sa troisième participation

Finaliste malheureuse de l'édition 2023 à domicile, l'Algérie s'apprete à disputer sa troisième participation au CHAN avec de grandes ambitions. Logés dans le groupe C, les hommes de Madjid Bougherra entreront en lice lundi face à

l'un des pays hôtes du tournoi, l'Ouganda, à Mandela stadium de Kampala (18h00, heure algérienne). " Nous sommes des compétiteurs et ce simple fait nous oblige à dire que nous irons au CHAN pour le gagner. On va procéder match par match, avec l'intention de gagner à chaque fois, et il est certain dans ces conditions, qu'en remportant tous nos duels, nous finirons champions. C'est du moins ce que nous espérons, et nous ferons tout ce qui est en notre possible pour y arriver", a indiqué Bougherra, lors d'une conférence de presse, tenue lundi dernier au stade Nelson-Mandela à Baraki (Alger).

Outre les "Cranes" ougandais, les "Verts" affronteront également le Niger, la Guinée et l'Afrique du Sud. L'Algérie a atteint le dernier carré à chacune de ses deux précédentes participations au CHAN : quatrième en 2011, lors de sa première apparition au Soudan, puis finaliste à domicile en 2022 (édition jouée en 2023).

L'objectif est désormais clair : décrocher le titre lors de l'édition 2024. Une ambition affichée par les joueurs algériens vendredi, peu avant leur départ pour la capitale ougandaise Kampala. "Je suis très fier de faire partie de cette équipe et excité à l'idée de prendre part à ce tournoi africain. Nous disposons d'une très bonne équipe, (17h20, heure algérienne), précise la même source. A leur arrivée, les membres de la délégation ont été chaleureusement accueillis par M. Mourad Amokrane, ambassadeur d'Algérie en Ouganda, qui a veillé à faciliter les formalités d'entrée sur le territoire ougandais, a-t-on ajouté.

Les coéquipiers d'Ayoub Ghezalla ont ensuite rejoint leur lieu d'hébergement pour récupérer du voyage, avant de se concentrer pleinement sur la

compétition. Placée dans le Groupe (C) du CHAN-2024, l'Algérie débutera face à l'Ouganda, le lundi 4 août prochain à Mandela National stadium à Kampala (18h00, heure algérienne), avant d'affronter l'Afrique du Sud, le vendredi 8 août, toujours à Kampala (15h00), la Guinée, le vendredi 15 août (15h00), puis le Niger, le lundi 18 août à Nyayo stadium à Nairobi (18h00), en clôture de la phase de groupes.

Mission difficile pour la Tanzanie et le Kenya

Dans le groupe A, basé à Nairobi (Kenya), le Kenya, dirigé sur le banc par le Sud-Africain Benedict McCarthy, tentera de briller à domicile pour ses premiers pas dans ce tournoi. Pour espérer se faire une place au soleil, les Kenyans devront dicter leur loi contre le Maroc, l'Angola, la RD Congo, et la Zambie. Le Kenya retrouvera l'Angola, la RD Congo (sacrée en 2009 et 2016), ainsi que la Zambie, tous jours compétitive dans ce type



de rendez-vous. Une poule très dense où chaque point comptera. Le groupe B, dont les matchs se joueront à Dar Es-Salaam, réunit la Tanzanie, qui ouvrira le bal face au Burkina Faso, la Mauritanie, la République Centrafricaine, dont il s'agit de la première participation, et le Madagascar, qui avait surpris tout le monde en 2023 en terminant à la troisième place, grâce à son succès face au Niger (1-0). Une poule ouverte, sans véritable favori, où l'avantage du terrain pourrait jouer en faveur des Tanzaniens.

Les deux premiers de chaque poule se qualifient pour les

quarts de finale, prévus les 22 et 23 août. Le CHAN 2024 (reporté à 2025) s'annonce palpitant, avec un plateau relevé et des ambitions claires pour plusieurs nations. Le rendez-vous est donné au 30 août, jour de la grande finale, pour connaître le successeur - ou le possible double - du Sénégal.

Cette triple organisation marque non seulement une étape importante pour la compétition, mais sert également de répétition générale pour la Coupe d'Afrique des nations CAN-2027, qui se déroulera également dans ces trois pays d'Afrique de l'Est.

Les Verts à pied d'œuvre à Kampala

La sélection algérienne de football A', composée de joueurs locaux, est arrivée vendredi soir à Kampala, en Ouganda, pour prendre part au Championnat d'Afrique des Nations (CHAN-2024), prévu du 2 au 30 août au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda, indique la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

L'avion spécial affrété pour les Verts a atterri à l'aéroport international d'Entebbe aux alentours de 19h20, heure locale

(17h20, heure algérienne), précise la même source. A leur arrivée, les membres de la délégation ont été chaleureusement accueillis par M. Mourad Amokrane, ambassadeur d'Algérie en Ouganda, qui a veillé à faciliter les formalités d'entrée sur le territoire ougandais, a-t-on ajouté.

Les coéquipiers d'Ayoub Ghezalla ont ensuite rejoint leur lieu d'hébergement pour récupérer du voyage, avant de se concentrer pleinement sur la

compétition. Placée dans le Groupe (C) du CHAN-2024, l'Algérie débutera face à l'Ouganda, le lundi 4 août prochain à Mandela National stadium à Kampala (18h00, heure algérienne), avant d'affronter l'Afrique du Sud, le vendredi 8 août, toujours à Kampala (15h00), la Guinée, le vendredi 15 août (15h00), puis le Niger, le lundi 18 août à Nyayo stadium à Nairobi (18h00), en clôture de la phase de groupes.

Tayeb Meziani remplace Benkhemassa

L'attaquant du MC Alger, Tayeb Meziani a été rappelé par le sélectionneur national des joueurs locaux, Madjid Bougherra, pour remplacer Mohamed Benkhemassa, au Championnat d'Afrique des Nations (CHAN-2024) prévu du 2 au 30 août prochain au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda, indique un communiqué de la Fédération algérienne de football (FAF).

"A la suite d'examen médicaux complémentaires et sur avis du staff médical de l'équipe nationale, le milieu défensif du MC Alger, Mohamed Benkhemassa a été dispensé de participation au prochain Championnat d'Afrique des Nations (CHAN 2024)", précise le communiqué. Conformément au protocole de la commission médicale de la Confédération africaine de football (CAF), un remplacement est autorisé dans ce genre de situation. Le sélectionneur national a ainsi décidé de convoquer le joueur du Mouloudia d'Alger, Tayeb MEZIANI, pour pallier cette absence.

LIGUE UNE MOBILIS - JSK

Laid Chahine Bellaouel : «Je suis très heureux de signer à la JSK »

Par F. Yanis

A la surprise générale, le désormais défenseur central du CSC Laid Chahine Bellaouel, vient de signer un contrat au profit des Canaris pour deux saisons. Sa venue constitue une véritable surprise vu que sa piste n'a été évoquée dans l'entourage du club que ces derniers jours.

D'ailleurs certains n'y ont même pas cru. Bellaouel a été approché par les dirigeants Kabyle vers la fin de la semaine dernière, et les choses se sont accélérées puisque le joueur a donné son accord sur place. Ainsi, il jouera officiellement pour la JSK, la saison prochaine. Il est donc la 4e recrue du club phare de la Kabylie du mercato estival.

Il s'est déplacé comme convenu dans la capitale de Djurdjura mardi dernier dans la matinée en compagnie de son agent où il a rencontré la commission de recrutement pour poursuivre les négociations déjà entamées au téléphone. Après avoir lu pour la dernière fois le contrat qui le liera à son nouveau club, il a apposé sa signature en bas du document. Le recrutement de ce brillant élément qui a fait ses preuves surtout sous les couleurs du



CSC a satisfait tous les supporters de la JSK.

«À la JSK pour donner un nouvel élan à ma carrière»

C'est un joueur très content et heureux qu'on a rencontré avant son départ en Turquie avec sa nouvelle équipe. Bellaouel a répondu gentiment à nos questions.

Pour lui, la JSK lui offre surtout les moyens nécessaires pour se relancer et par la même donner une autre dimension à sa carrière : « Je suis très heureux de signer, enfin, mon contrat en faveur des Canaris.

Je suis encore une fois très honoré de porter le maillot vert et jaune. Désormais, je suis kabyle et je ferai mon possible afin d'apporter un plus à cette équipe. »

« Mettre mon expérience au profit de l'équipe pour gagner des titres dès cette année »

« Certes, c'était un peu vite comme négociations, mais je tiens à vous dire que j'ai choisi la JSK par conviction. J'ai été en contact permanent avec les dirigeants depuis bien longtemps.

Il faut dire que c'était très sérieux entre les deux parties et d'ailleurs je n'ai trouvé aucun problème lors des négociations et c'est pour cela que je suis aujourd'hui à la JSK. Je suis ici donc cela veut dire qu'il faut m'investir au maximum afin d'atteindre les objectifs du club.

Et puis, sur un plan personnel, je ferai tout pour gagner d'abord ma place dans l'équipe afin d'apporter le plus escompté et mettre mon expérience au profit de l'équipe qui aspire à gagner des titres dès cette année. »

CHAN 2024 Le programme complet de la compétition

Le programme complet de la 8e édition du championnat d'Afrique des Nations CHAN 2024 décalé à 2025, prévu du 2 au 30 août au Kenya, Tanzanie et Ouganda (heures algériennes) :

Samedi 02 août	
Tanzanie-Burkina Faso	18h00
Dimanche 03 août	
Kenya-RD Congo	13h00
Maroc-Angola	16h00
Madagascar-Mauritanie	18h00
Lundi 04 août	
Niger-Guinée	15h00
Ouganda-Algérie	18h00
Mardi 05 août	
Congo-Soudan	15h00
Sénégal-Nigeria	18h00
Mercredi 06 août	
Burkina Faso-Centrafricaine	15h00
Mauritanie-Tanzanie	18h00
Jeudi 07 août	
RDC-Zambie	14h00
Angola-Kenya	18h00
Vendredi 08 août	
Algérie-Afrique du Sud	15h00
Guinée-Ouganda	18h00
Samedi 09 août	
Centrafrique-Mauritanie	15h00
Tanzanie-Madagascar	18h00
Dimanche 10 août	
Kenya-Maroc	13h00
Zambie-Angola	16h00
Lundi 11 août	
Afrique du Sud-Guinée	15h00
Ouganda-Nigeria	18h00
Mardi 12 août	
Sénégal-Congo	15h00
Soudan-Nigeria	18h00
Mercredi 13 août	
Madagascar-Centrafricaine	15h00
Mauritanie-Burkina Faso	18h00
Jeudi 14 août	
Maroc-Zambie	15h00
Angola-RDC	18h00
Vendredi 15 août	
Guinée-Algérie	15h00
Nigeria-Afrique du sud	18h00
Samedi 16 août	
Centrafrique-Tanzanie	18h00
Burkina Faso-Madagascar	18h00
Dimanche 17 août	
Zambie-Kenya	13h00
RDC-Maroc	13h00
Lundi 18 août	
Afrique du Sud-Ouganda	18h00
Algérie-Niger	18h00
Mardi 19 août	
Nigeria-Congo	18h00
Soudan-Sénégal	18h00
Quarts de finale Vendredi 22 août	
1er groupe A-2e groupe B (Q1)	15h00
1er groupe B-2e groupe A (Q2)	18h00
Samedi 23 août	
1er groupe C-2e groupe D (Q3)	15h00
1er groupe D-2e groupe C (Q4)	18h00
Demi-finales Mardi 26 août	
vainqueur Q1-vainqueur Q4	15h30
vainqueur Q2-vainqueur Q3	18h30
Troisième place	
Vendredi 29 août	16h00
Finale, Samedi 30 août	16h00

ÉQUIPE NATIONALE FÉMININE Le sélectionneur Benstiti maintenu à son poste

La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé sa décision de maintenir le sélectionneur de l'équipe nationale féminine, Farid Benstiti, à son poste, quelques jours après avoir conduit les "Vertes" aux quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2024 (décalée à 2025).



"Le Bureau fédéral a décidé de maintenir Farid Benstiti à la tête de la barre technique de l'équipe nationale féminine A, dans un souci de stabilité et de continuité technique. Le Directeur technique na-

tional (DTN) est chargé d'engager les négociations avec le sélectionneur national en vue de formaliser cette décision", a indiqué la FAF, dans un communiqué.

La décision a été prise lors de la

réunion du Bureau fédéral, élargie aux présidents des Ligues nationales et régionales, tenue jeudi sous la présidence de Walid Sadi. "Le Président et les membres du Bureau fédéral adressent leurs félicitations aux joueuses ainsi qu'aux membres du staff de l'équipe nationale féminine, pour leur honorable participation à la CAN.

Ils les encouragent à poursuivre leurs efforts en vue d'atteindre de nouveaux objectifs", ajoute la même source. Les coéquipières de Lina Boussaha (Al-Ittihad/ Arabie saoudite) ont atteint les quarts de finale pour la première fois de leur histoire, avant de se faire éliminer face au Ghana (0-0, aux t.a.b :2-4). "Le Bureau fédéral a décidé d'octroyer une prime aux membres de l'équipe nationale féminine, à titre d'encouragement", conclut le communiqué.

NOUVEAU SYSTÈME DE COMPÉTITION Création d'une commission ad hoc

Une commission ad hoc, présidée par Mohamed Amine Meslou, président de la Ligue de football professionnel (LFP), a été créée dans le cadre de la mise en place d'un nouveau système de compétition, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF), vendredi. "Le Bureau fédéral a décidé de créer une commis-

sion ad hoc, en application de l'article 61 des Statuts, chargée d'élaborer les différentes variantes du nouveau système de compétition.

Ces propositions seront débattues avec les acteurs du football et le Collège technique national, avant d'être soumises au Bureau fédéral puis à l'Assemblée générale extraordinaire

(AGEX) ", a indiqué l'instance fédérale, dans un communiqué publié sur son site officiel. La décision a été prise lors de la réunion du Bureau fédéral, élargie aux présidents des Ligues nationales et régionales, tenue jeudi sous la présidence de Walid Sadi.

"La commission ad hoc est composée du Directeur

technique national (DTN), Ali Moucer, du Directeur national de l'arbitrage, Mehdi Abid Charef, ainsi que des présidents des Ligues régionales et nationales", précise la même source. Les conclusions des travaux devront être transmises au Collège technique national au plus tard le 30 novembre 2025, conclut le texte.

LIGUE 1 - MC ORAN Un nouvel entraîneur «avant le début du 2^e stage à Alger»

Un nouveau staff technique sera désigné au MC Oran avant le début du deuxième stage estival de l'équipe programmée "en cours de semaine à Alger", a indiqué, samedi, le club de Ligue 1 de football. Selon un communiqué de presse publié par la direction oranaise sur sa page Facebook officielle, "le deuxième stage d'intersaison sera supervisé par un nouveau staff technique".

Aucun détail n'a été donné sur l'identité des membres dudit staff qui viendra succéder à celui d'Ab-

delkader Amrani qui a claqué la porte au tout début de la préparation estivale des "Hamraoua" pour rejoindre le nouveau promu parmi l'élite, le MB Rouissat.

Cet état de fait a contraint le nouveau directeur sportif de la formation d'El-Bahia, Si Tahar Cherif El Ouezani, à diriger lui-même le premier stage tenu à Oran et qui a pris fin vendredi.

Côté effectif, le MCO a enregistré, jusque-là, l'arrivée de cinq nouveaux joueurs : le latéral gauche Kaddour Ouassama (en pro-

venance de l'USM Khenchela), le défenseur central Abderrahim Hamra, le milieu défensif botswanais Edwin Mohetsiwa, et le latéral droit Mokhtar Belkhiar – ces trois derniers ayant évolué à l'ASO Chlef –, ainsi que le milieu offensif Chakib Aoudjane, venu de l'ES Mostaganem.

En revanche, le club s'est séparé de plusieurs joueurs, dont le dernier en date l'attaquant Karim Aribi, qui a résilié, jeudi dernier, son contrat pour rejoindre le club irakien d'Al-Talaba.



D'autre part, le match amical que devait disputer le "Doyen" face aux Qataris d'Al-Khor, a été annulé, et remplacé par un test face à la formation tunisienne de Sporting Club de Ben Arous, lundi à Ain Draham. Le champion d'Algérie en titre bouclera sa série de matchs amicaux, le 7 août en affrontant le CS Hammam-Lif (Tunisie). De son côté, le CSC, dirigé sur le banc par le nouveau coach bosnien, Rusmir Cviko, concède son premier nul durant cette période estivale, après avoir disposé dimanche dernier d'Al-Khor (2-1), grâce à deux buts de Tahar Fathallah (2e) et le Nigérien Tosin Omoyele (77e). Le CSC disputera deux autres rencontres de préparation : face au CR Belouizdad (5 août) et l'USM Alger (8 août).

APS

LIGUE 1 MOBILIS (PRÉPARATION) Le MCA et CSC se neutralisent (2-2) à Ain Draham

Le MC Alger et le CS Constantine se sont neutralisés 2-2 (mi-temps : 0-1), en match amical, disputé samedi au complexe sportive d'Ain Draham (Tunisie), en vue de la prochaine saison 2025-2026 de la Ligue 1 Mobilis de football. Les Constantinois ont ouvert le score par Tahar Fathallah (40e), avant qu'Amine Messoussa n'égalise en début de la seconde mi-temps (56e).

Après la pause, le Mouloudia a pris l'avantage grâce au jeune promu de la réserve, Yacine Hamadouche (82e), avant que le capitaine constantinois Brahim Dib ne remette les pendules à l'heure en fin de match (85e), sur penalty.

Il s'agit du deuxième match amical pour le club algérois, après celui disputé jeudi face à l'Olympique Béja (Tunisie), les deux équipes étaient à égalité (0-0).

NAPLES L'ATLETICO FONCE SUR RASPADORI

A la recherche d'un élément offensif supplémentaire, l'Atletico Madrid veut miser sur Giacomo Raspadori (25 ans, 29 apparitions et 6 buts toutes compétitions pour la saison 2024-2025). La Gazzetta dello Sport affirme que les Colchoneros sont prêts à dépenser une belle somme pour recruter l'attaquant polyvalent de Naples, qui se sentirait à l'étroit au pied du Vésuve. Le transfert pourrait avoisiner les 30 millions d'euros.

REAL MADRID LES AMBITIONS DE VINICIUS

Alors que sa prolongation au Real Madrid n'a pas encore été officialisée, Vinicius Junior (25 ans, 58 matchs et 22 buts toutes compétitions pour la saison 2024-2025) a réaffirmé son attachement au club espagnol dans un entretien accordé à GQ Espagne. L'attaquant brésilien, ciblé par des clubs saoudiens sur ce mercato estival, n'envisage pas de départ cet été.

"Je veux remporter plus de trophées avec mon club, a rappelé le Merengue. Jouer à ce niveau, pour le plus grand club du monde, c'est toujours un rêve." Reste à trouver un terrain d'entente avec ses dirigeants, qui refusent pour le moment de lui offrir un salaire égal à celui de Kylian Mbappé.

BARCELONE DE JONG ENFIN CLAIR SUR SON AVENIR

Après des mois de discussions sans issue claire, Frenkie de Jong (28 ans, 46 matchs et 2 buts toutes compétitions pour la saison 2024-2025) a enfin levé le doute sur son avenir. Interrogé jeudi, le milieu néerlandais a confirmé qu'il allait prolonger avec le FC Barcelone.

"Oui, je vais signer un nouveau contrat avec le Barça. Je suis très heureux au club. Je n'ai pas encore signé, mais ça va se faire", a prévenu l'Oranje après la victoire sur le FC Séoul (3-7) en amical. Sous contrat jusqu'en juin 2026, De Jong n'avait jamais été aussi explicite, malgré une volonté partagée de poursuivre l'aventure.

MAN UTD SANCHO SOUHAITE RETOURNER À DORTMUND

Jadon Sancho (25 ans, 41 matchs et 5 buts toutes compétitions avec Chelsea pour la saison 2024-2025) souhaite retourner au Borussia Dortmund sur ce mercato estival. Selon Bild, l'ailier de Manchester United a informé les dirigeants du club allemand de sa volonté de revenir, quitte à réduire de moitié son salaire actuel.

Revenu d'un prêt plutôt convaincant à Chelsea, l'international anglais espère retrouver le niveau qui fut le sien entre 2017 et 2021, période durant laquelle il avait inscrit 50 buts et délivré 64 passes décisives en 137 matchs sous les couleurs jaune et noir. Aucun accord n'a encore été trouvé entre les deux clubs, alors que la Juventus reste à l'affût.

WEST HAM MAN CITY N'A PAS OUBLIÉ PAQUETA

Officiellement blanchi dans l'affaire des paris truqués, Lucas Paqueta (27 ans, 36 matchs et 5 buts toutes compétitions pour la saison 2024-2025) peut se concentrer sur le football. Son avenir se dessine-t-il à West Ham ? Alors que les Hammers ne seraient pas opposés au départ du Brésilien cet été, Manchester City pourrait passer à l'action, d'après Globo Esporte. Prêts à signer l'ancien Lyonnais lors du mercato d'été 2023, les Citizens avaient finalement jeté l'éponge suite à l'enquête ouverte contre le joueur. Rassuré sur ce point, le club entraîné par Pep Guardiola pourrait donc revenir à la charge.

MLS MESSI N'A PAS AIMÉ SA SUSPENSION...

Suspendu un match pour avoir manqué le All Star Game, le 24 juillet dernier, Lionel Messi (38 ans) a retrouvé les terrains mercredi pour un match de League Cup face au FC Atlas (2-1). L'attaquant de l'Inter Miami a profité de cette occasion pour se plaindre de cette suspension qui lui a fait perdre le rythme de la compétition.

"Au début, j'étais un peu lourd. Je jouais régulièrement, mais l'autre jour, ils ne m'ont pas laissé jouer. Et aujourd'hui, je l'ai ressenti, surtout en première période", a fait savoir l'Argentin.

La semaine passée, son président Jorge Mas a fait savoir que le champion du monde était "très contrarié" par cette suspension. Le dirigeant espère que cette sanction n'aura pas de répercussions sur les discussions en cours avec le joueur pour une prolongation de contrat au-delà de décembre 2025.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Benzine Lamine

Gérant

Fayçal Laouar

Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews.dz - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

INDUSTRIE

Accord de partenariat ente le groupe Siad et le groupe allemand Karcher

Un accord a été conclu et signé mardi entre le leader mondial des solutions du nettoyage professionnel et domestique le groupe Allemand Karcher et le groupe ET Siad automobile SPA.

Par C. Chorfi

Cet accord sera symbolisé par un centre de distribution des produits Karcher, le Center Karcher situé à Mohammadia à cinq maisons. Le centre très moderne et fonctionnel sera doté de diverses applications répondant aux normes standard internationales.

La cérémonie de signature entre les deux groupes s'est déroulée entre Monsieur Stoiz Axel, Président de la région Afrique et inde du groupe Karcher, et Monsieur Mohamed Siad Président du conseil d'administration du groupe Siad. A noter la présence également de Monsieur Mohamed Hammami directeur de la région Afrique du Nord et de Karcher Tunisie.

Fidèle à sa réputation et à sa rigueur professionnelle, le groupe Siad n'entend pas faire du « center Karcher » seulement un lieu de vente ou d'exposition, mais bien au-delà, en le diversifiant d'avantage à d'autres domaines comme le conseil de service et de proximité et surtout un service après vente très rigoureux.

Fort d'une expérience qui date de 1966 dans la maintenance, le groupe Siad entend développer une mentalité industrielle dans la distribution, c'est-à-dire le suivi permanent du client pour mieux connaître le marché, tout en fournissant des solutions de nettoyage innovantes, écologiques et durables.

La maîtrise du marché est assurée



aussi par le renforcement de nombreuses succursales implantées dans les différentes périphéries et quartiers de la capitale ainsi que d'autres dans certaines régions du pays qui seront orientés surtout dans l'après-vente, la garantie et les conseils. Répondant aux impératifs du marché, et surtout aux nouvelles orientations du gouvernement et des pouvoirs publics, le Groupe Siad répond à un besoin stratégique à travers ce partenariat, puisqu'il a inscrit dans pour un futur proche, la fabrication et la production de 2 modèles du fabricant Allemand, en tenant compte impérativement des recommandations gouvernementales à savoir l'exigence d'un taux d'intégration évolutif dans la fabrication.

Ce défi hautement stratégique de l'intégration reste parmi les ambitions du groupe Siad. Le Président du groupe Monsieur Siad dira que l'intégration dans la fabrication repose essentiellement sur la professionnalisme et la confiance, et pour étayer ces affirmations et toujours dans le cadre de cet accord de partenariat, des formations d'équipes locales sont prévues.

CHAMPIONNAT ARABE DE BASKETBALL
Le Président de la République félicite l'équipe nationale pour son titre

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a félicité l'équipe nationale masculine de basketball pour avoir remporté, vendredi, le titre du Championnat arabe de basketball dont les compétitions se déroulent à Manama au Bahreïn.

"Sincères félicitations à notre équipe nationale pour avoir remporté le Championnat arabe de basketball au Bahreïn, pays frère. Je félicite les joueurs, le staff d'entraîneurs et le staff technique.

Merci à tous pour cet exploit que notre pays n'avait plus réalisé depuis 20 ans. Mes vœux les plus sincères de voir d'autres succès à l'avenir inshallah", a écrit le président de la République sur son compte sur les réseaux sociaux.

APS

QUAND LA PRESSE DEVIENT ESPOIR : DK NEWS AU CHEVET DES ENFANTS CANCÉREUX À BLIDA
Un moment d'humanité et de lumière au cœur de l'hôpital « M'hamed Yazid »

Par Abed Meghit

Dans un élan de solidarité profondément humain, la famille du quotidien national d'information « DK News » a une fois de plus démontré que le journalisme peut aussi être un acte de tendresse, de proximité et d'engagement social.

Ce vendredi dernier, c'est à l'unité d'oncologie pédiatrique du Centre Hospitalo-Universitaire « M'hamed Yazid » de Blida que les journalistes du journal se sont rendus, les bras chargés de cadeaux et le cœur emplis d'émotion. Ce n'est pas un simple geste caritatif, mais un rendez-vous du cœur, une mission que la rédaction s'est donnée depuis plusieurs années : être présente aux côtés des plus vulnérables, particulièrement les enfants malades, porteurs de courage et de résilience hors du commun.

Des sourires plus forts que la douleur

Chaque chambre visitée ce jour-là racontait une histoire. Une histoire de combat, d'espoir et d'amour. Derrière les perfusions et les silences, des enfants magnifiques, comme les a qualifiés un journaliste de « DK News », ont accueilli l'équipe avec des regards brillants et des sourires qui défient la maladie. « Aujourd'hui, nos pas nous mènent là où le courage a des visages d'enfants », a confié, la gorge nouée, un membre de l'équipe. « Nous ne venons pas avec des miracles, mais avec des mots, des couleurs, des cadeaux... et ce mot immense : espoir. »

Un soutien institutionnel et une reconnaissance mutuelle

La visite s'est déroulée en présence du Dr. Khechna Yacine, directeur de l'unité d'oncologie pédiatrique, et de M. Chaâbane Zoubir, directeur de garde. Les parents, touchés par cette initiative, ont exprimé une gratitude sincère envers les journalistes, soulignant que « ce geste fait oublier un instant la douleur et redonne de la chaleur humaine là où la solitude menace ».

L'équipe de DK News a insisté sur l'importance de ces moments

« À travers cette petite visite, nous avons simplement



voulu témoigner de notre attachement à la population. La presse est, avant tout, un lien vivant entre les citoyens. » Cette action de solidarité a pu se réaliser grâce à la mobilisation de partenaires généreux, parmi lesquels : InBody Algérie, Air Algérie, Bimbies, SAA (Société Nationale d'Assurance), AYAL S.P.A – Algérienne des Industries Textiles Techno Stationery – Blida, Amouda Ciment, Frater-Razès....., ainsi que les wilayas de Blida et d'Alger, qui ont soutenu et accompagné l'initiative.

Ce réseau de soutien confirme que la solidarité est l'affaire de tous.

Entre institutions publiques, entreprises privées et presse nationale, un maillage de bienveillance se

construit pour adoucir, ne serait-ce qu'un instant, le quotidien de ces enfants hospitalisés.

Quand l'information devient action

Par cette initiative, le quotidien national d'information « DK News » rappelle que le rôle d'un journal ne s'arrête pas à l'encre et au papier. Il s'étend à la vie, au terrain, à la rencontre. Parce que derrière chaque titre, il y a des visages.

Et derrière chaque visage, des combats qu'il faut honorer. L'espoir se propage parfois par un simple sourire. À Blida, ce jour-là, il avait le visage d'un enfant et la main tendue d'un journaliste.